

Le monnayage de Pharnabaze frappé dans l'atelier de Cyzique

Publié dans *Numismatic Chronicle*, 2004, p. 1-29

FRÉDÉRIC MAFFRE¹

[PLATES 1-2]

EN 1910, E. Babelon écrivait que : ‘le statère au nom de Pharnabaze, dont on ne connaît que de rares exemplaires, consacre le souvenir² de la prise de Cyzique en 411/0 par Pharnabaze et du paiement de la solde des troupes lacédémoniennes. Quarante-vingt-dix ans plus tard, sans prétendre travailler sur un ensemble considérable, il est utile de se pencher à nouveau sur ce monnayage d'argent. Aucune étude complète n'a été réalisée sur ce groupe qui ne se limite pas aux tétradrachmes, contrairement à ce que l'on pourrait supposer en feuilletant les planches photographiques des livres spécialisés. En effet, l'apparition récente de nouvelles monnaies dans les catalogues de vente permet de reprendre le dossier des vingt et une monnaies de Pharnabaze dont la frappe est supposée avoir eu cours dans l'atelier de la cité de Cyzique.

Le droit de ces pièces a été régulièrement publié pour aborder l'histoire du portrait dans la numismatique grecque, romaine et asiatique. La dernière étude en date de ce monnayage, celle de J. Bodzek,³ s'intéresse plus particulièrement à la proue comme victoire navale pour le dater et en expliquer la signification. Toutefois, une approche à la fois historique, numismatique et iconographique n'a nullement été réalisée. On se propose donc de s'appuyer sur les données métrologiques jamais exploitées, sur les sources littéraires incomplètement employées jusqu'à aujourd'hui, et sur l'étude des éléments d'iconographie pour proposer une fourchette chronologique à laquelle appartiendrait cette série monétaire.

1. Présentation du monnayage

1. 1. Étude de coins

E. Babelon signalait en son temps l'existence en tout et pour tout de quatre tétradrachmes.⁴ À ce jour, vingt et une monnaies, dont huit divisionnaires, forment le catalogue : treize tétradrachmes ont été répertoriés dans les catalogues de vente et dans les musées, ainsi que six drachmes et deux hémidrachmes. Le monnayage divisionnaire est plus riche qu'il ne pouvait paraître, il y a peu encore. Il est même probable que les

¹ Docteur de l'Université Michel de Montaigne Bordeaux III - 33607 Pessac Cedex. Je tiens à remercier R. Ashton, P. Debord, F. Delrieux, P. Descat, K. Konuk et V. Mehl pour leurs critiques constructives ainsi que tous les responsables des collections numismatiques des musées et les numismates professionnels.

² Babelon 1910, cols. 391-2.

³ Bodzek 2000, pp. 170-8.

⁴ Un exemplaire au British Museum de Londres (n° 1b), un au Cabinet des Médailles de Paris (n° 3a), un autre à Berlin (n° 3b) et un dernier dans une collection privée (n° 4). Cf. **Pl. 1**.

tétradrachmes et les drachmes vendus dans les années 1980 soient issus d'un ou plusieurs trésors⁵ dont le contenu exact reste inconnu.

Tétradrachmes

D. : tête de satrape barbu vers la dr., coiffée de la tiare dont les fanons sont noués sous le menton ; munie d'un large bandeau (diadème) noué au-dessus du front ainsi que derrière la nuque⁶. Autour, son nom : FARNABA.

R. : Proue de navire en forme de col de cygne avec un éperon vers la g., ornée d'un griffon en relief vers la g. Poupe représentée. Navire entouré de deux dauphins tête en bas et d'un thon vers la g. sous le vaisseau. Deux yeux prophylactiques sur la coque.

- | | | | | | | |
|----|-------|---|---------|-----|----------|--|
| 1. | D1/R1 | a | 14,62 g | 12h | 22/25 mm | SNG von Aulock 1216; Alram 1986, pl. 10, 325; Leu 45 (1988), 199; Cahn 1989, pl. 1, 11; Gorny 46 (1989), 266; Weiser 1989, pl. 20; Mildenberg 1993, pl. 6, 22; id. 2000, pl. 1, 9; Debord 1999, pl. 2, 1; Bodzek 2000, pl. 1, 2. FARNABA |
| | | b | 14,81 g | 12h | 24 mm | Londres (BM, <i>BMC Ionia</i> , p. 325, 12); Head 1886, p. 597; Babelon 1910, p. 390; Bodzek 2000, pl. 1, 1. Cette pièce a deux trous, l'un au niveau du maxillaire, l'autre au-dessus du troisième <i>alpha</i> sur la bordure. [FAR]NABA |
| 2 | D2/R1 | | 14,89 g | 6h | 20/26 mm | Karlsruhe (Badisches Landesm., 73/29); Numismatisches Nachrichtenblatt 1973/9; Martin 1974, pp. 218-9; Cahn 1975, p. 86 et 90, ne représente que le droit; Alföldi 1978, 39; Bodzek 2000, pl. 1, 3. FARNABA |
| 3 | D3/R2 | a | 12,83 g | 6h | 23 mm | Paris (BNF, FG, 168); monnaie fourrée; Luynes 1846, p. 4 et pl. 1, 5; Lenormant 1856, p. 34; Babelon 1910, cols. 390-1, 583, pl. 108, 1 : (FAR[N]ABA) mais on lit [F]ARNABA, une excroissance pouvant indiquer une partie du <i>phi</i> . Breglia 1964, pl. 20, 1; Starr 1977, pl. 13, e; Bodzek 2000, pl. 1, 6. |
| | | b | 14,82 g | - | 20/23 mm | Berlin (SMB, Imhoof-Blumer); <i>ZfN</i> 4 (1876), p. 6; Imhoof-Blumer 1889, p. 23, pl. 3, 2; Regling 1924, pl. 19, 424; Schwabacher 1957, pp. 31-2; pl. 4, 4; Franke et Hirmer 1966, pl. 200, 718; Bodenstedt 1976, pl. 1, 7; Zahle 1982, pl. 16, 8; Mildenberg 1993, pl. 12, 107; Debord 1999, pl. 2, 2; Bodzek 2000, pl. 1, 5. [FAR]NABA |

⁵ La drachme n° 1 et l'hémidrachme n° 1, acquis par l'ANS et le BM la même année, pourraient provenir du même trésor. Cf. **Pl. 2**.

⁶ Zahle 1982, p. 104, C.

4	D4/R3	15,16 g	12h ?	20/23 mm	J. Hirsch 8 (1903), 1265; Froehner 1911, p. 35-36 et pl. 6, 10; Babelon 1910, p. 1462, 2810 bis et pl. 178, 15; Robinson 1948, p. 50; Vente Vinchon, <i>Collection de la Comtesse de Béhague</i> , 14 avril 1984, 194; Bodzek 2000, pl. 1, 7. FARNABA
5	D5/R4	14,67 g	-	22/23 mm	Gorny 69 (1994), 276a (FARN)ABA mais on lit FA[R]N[A]BA; Bodzek 2000, pl. 1, 8. [trèfle au D]
6	D6/R4	14,63 g	-	24/27 mm	Peus 337 (1993), 123; G. Hirsch 200 (1998), p. 17, 14; Peus 363 (2000), 5010; Bodzek 2000, pl. 1, 9. FA[RN]ABA
7	D7/R5	14,65 g	12h	22/24 mm	Londres (BM, 1892-7-3-1); Wroth 1893, pp. 11-13; Hill 1899, p. 96, pl. 5, 6; Vente Numis, nov. 1975, 9/96 et Vente Numis, nov. 1977, 19/113; Kraay 1976, p. 258 et pl. 55, 951; Szaivert et Sear 1983, p. 88, 3836; Jones 1986, p. 193; Carradice et Price 1988, pl. 11, 158; Bodzek 2000, pl. 1, 4. FAR[N]ABA
8	D8/R5	14,32 g	5h	25 mm	New York (ANS, 1944.100.42745); Naville 4 (1922), 782. FA[R]NABA
9	D9/R6	14,70 g	7h	23/25 mm	Leu 36 (1985), 201. FARN[A]BA
10	D10/R7	14,58 g	12h	21/22 mm	Cambridge (FM. CM. 1192-1963; Hart Collection). FARN[AB]A
11	D11/R8	14,85 g	-	22/24 mm	Munich (SMM); MMAG 72 (1987), 618; Klose 1992, p. 17, 10 et agr. p. 4. [trèfle au D]. FARNABA

Drachmes

1	D1/R1	3,50 g	3h	15 mm	New York (ANS, 1980.11.1); ANS Annual Report 1980, 12, 9; Alram 1986, pl. 10, 326; Bodzek 2000, pl. 1, 11. [FARNAB]A	
2	D1/R2	-	-	15/16 mm	Zograph 1977, pl. 9, 16, ne donne ni le lieu de provenance ni le poids, mais parle d'une drachme. S'il ne s'agit pas d'un moulage, la monnaie se trouve au Musée de l'Hermitage; Bodzek 2000, pl. 1, 12. [FARN]ABA	
3	D2/R2	3,08 g	-	14 mm	Sternberg 26 (1992), 93. [FARNABA]	
4	D3/R3	a	-	15 mm	Lanz 86 (1998), 166. Le contour est irrégulier, trace d'usure. F[AR]N[A]BA	
		b	3,36 g	7h	15 mm	<i>SNG</i> Copenhagen (Supplément), 303, acq 1974 (Spink); W. Schwabacher, <i>Festschrift Langlotz</i> (1957), p. 3 [NON VIDI] <i>NCirc</i> , Oct. 1973, 7630 (3,35 g); Borchhardt 1990, Kat. 101; Bodzek 2000, pl. 1, 10. [FARNABA]
5	D4/R4	3,40 g	-	15 mm	Gorny 67 (1994), 210 [FARNAB] ; Baldwin 34 (2003), 88 mais on lit [FAR]N[ABA]. Le spécimen est assez abimé.	

Hémidrachmes

1	D1/R1	a	1,58 g	9h	11 mm	Londres (BM, 1980-7-1-1); Bodzek 2000, pl. 1, 13. Le moulage ne permet pas d'entrer dans les détails. [FARNABA]
		b	1,70 g	7h	12/14 mm	Karlsruhe (Badisches Landesm., 87/194); Leu 42 (1987), 279 (1,72 g); Martin 1988, p. 251; Mildenberg 1993, pl. 6, 23; id. 2000, pl. 1, 10. [FAR]NA[BA]

1. 2. La métrologie et l'étalon choisi

Les modernes ne sont pas d'accord sur l'étalon monétaire retenu par le satrape. E. Babelon⁷ rapprochait les divers poids des quatre tétradrachmes de l'étalon milésiaque. La drachme dans le système milésien est à 7 g et le statère est à ± 14 g.⁸ Ces résultats sont particulièrement éloignés des poids enregistrés et justifient le rejet de cet étalon même si C.M. Harrison et J. Bodzek, à la suite de F. Lenormant, acceptent l'idée qu'il puisse exister deux étalons monétaires pour ce monnayage, les exemplaires n° 3a et n° 4 devant en apporter la preuve⁹. Or, l'unique exemplaire (n° 3a) à 12,85 g ne peut justifier, à ce jour, l'emploi d'un double étalon d'autant qu'il existe une identité de coin entre les monnaies 3a et 3b (14,82 g). L'existence d'une telle liaison semble indiquer une tricherie officielle ou une production réalisée aux dépens des commanditaires par le/les responsable(s) de la frappe. K. Konuk relève que des coins officiels ont été utilisés pour produire de faux didrachmes,¹⁰ dont trois au moins sont conservées dans le trésor de Pixodaros 1978.¹¹ Ainsi, les propositions d'identifier l'étalon milésien sont caduques.

Pour sa part, G.F. Hill, rejoint récemment par H.A. Cahn,¹² considère que les poids de ce monnayage appartiennent au système pondéral phénicien. Selon les critères actuellement acceptés, le statère est basé sur un shekel (ou didrachme) de ± 7 g, amenant le tétradrachme à $\pm 14 - 14,50$ g¹³. Nous ne retiendrons pas non plus cet étalon car il a été peu utilisé dans l'espace qui nous intéresse et sa métrologie ne correspond pas à celle mise

⁷ Babelon 1910, col. 391.

⁸ Babelon 1910, col. 1462 ; Froehner 1911, p. 35. Elsen 1997b, p. 6 propose, d'après un calcul sur 430 monnaies, une masse théorique de 14,32 g.

⁹ Lenormant 1887, p. 1702, Harrison 1982, p. 505, et Bodzek 2000, p. 170, sont dans l'erreur lorsqu'ils affirment que la cité changea d'étalon car ils s'appuient sur la monnaie du Cabinet des Médailles qui est fourrée. Son poids n'est donc pas représentatif d'un ensemble. Ces auteurs supposent à tort que la monnaie n° 3a a le même poids que la n° 4. Cette dernière pèse en réalité 15,16 g. Elsen 1997a, p. 4 signale l'existence de deux systèmes pondéraux dans certaines cités comme Sicyone, Abdère et d'autres cités de Thrace au V^e siècle.

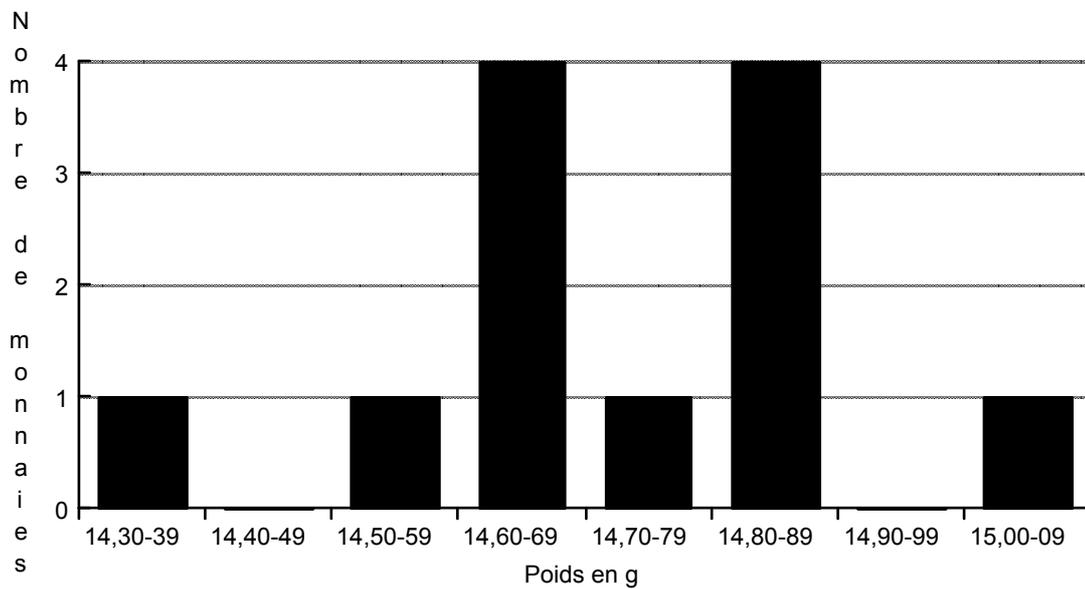
¹⁰ Konuk 1998, p. 175. Une même constatation est à faire pour des didrachmes rhodiens des années 340: Ashton 2001, pp. 82 et 84.

¹¹ Ashton et al. 2002b, pp. 159-243.

¹² Hill 1899, p. 260. Cahn 1989, p. 101 a donc modifié son point de vue, passant de l'étalon rhodien à l'étalon phénicien.

¹³ Franke et Hirmer 1966, p. 30. Jones 1986, s.v. Phoenician weight standard, donne d'autres chiffres : presque 7,50 g pour le didrachme et un peu plus de 3,70 g pour la drachme (mais plus fréquemment 3,50 g).

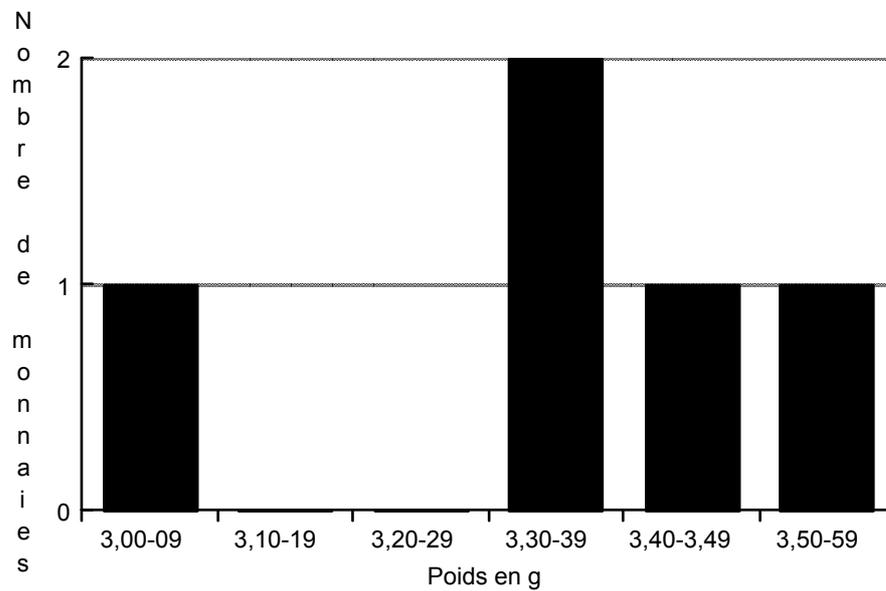
en avant ici : dans notre premier graphique ci-dessous, cinq tétradrachmes ont un poids supérieur à 14,80 g, excluant de fait ces deux étalons.



Répartition des tétradrachmes par classe de poids

Gr

Graphique n° 1¹⁴



Répartition des drachmes par classe de poids

Graphique n° 2

¹⁴ La monnaie fourrée n° 3, de 12,85 g, n'a pas été intégrée au calcul.

Les résultats du graphique n° 2 sont à mettre en relation avec la table des poids des drachmes rhodiennes qu'a publiée R.H.J. Ashton.¹⁵ On y relève une identité dans les poids dominants.

La publication récente des trésors d'Hécatomnos et de Pixodaros¹⁶ apporte de nombreux éléments de comparaison et permet d'affirmer que le monnayage de Pharnabaze est donc bien produit à partir de l'étalon chiote-rhodien¹⁷. L'étude des tétradrachmes, drachmes et hémidrachmes des deux trésors (frappés à Chios, Éphèse, Samos, Idyma, Cnide, Cos, Rhodes, Cyzique et par les Hécatomnides ...) indique les mêmes variations dans les poids que notre catalogue. Il suffit, pour s'en convaincre de regarder le catalogue des deux cent cinquante tétradrachmes d'argent de Rhodes, que vient de publier R.H.J. Ashton¹⁸.

Le poids moyen du tétradrachme (14,72 g) est inférieur de pratiquement six décigrammes au poids chiote-rhodien, un constat que l'on retrouve dans le groupe des drachmes puisque l'on peut observer une moyenne de 3,33 g au lieu de 3,70 - 3,80 g du système chiote-rhodien, soit environ cinq décigrammes de différence. Or, les poids des monnaies divisionnaires sont habituellement inférieurs à leur poids théorique. Une première raison se trouve dans l'état de conservation des exemplaires étudiés. En effet, le poids de la drachme n° 3 - 3,08 g - est en soit l'indicateur d'une perte de métal due à l'irrégularité du flan. Cette mauvaise conservation se constate aussi sur l'exemplaire n° 4a (mention de traces de corrosion) à la différence du n° 4b dont la forme circulaire est la mieux préservée. On relèvera ensuite qu'il n'existe pas de monnaies fleur de coin dans la série de Pharnabaze. Celles-ci ont donc circulé un certain temps avant d'être retirées de la circulation. Enfin, et surtout, les subdivisions monétaires ont souvent un poids inférieur à leur poids théorique, une situation reflétant sans doute un coût de production proportionnellement plus important¹⁹.

L'étude de F.F. Sandstrom²⁰ de l'émission d'argent²¹ représentant au droit le visage de Korè *Sôteira* de Cyzique, dont certaines caractéristiques sont proches de celles de la série monétaire de Pharnabaze, apporte d'autres éléments d'appréciation lorsqu'on les met en parallèle avec les résultats de cette recherche.

Les poids des tétradrachmes du groupe 1 (tête de lion au revers) se répartissent approximativement entre 14,70 et 15,30 g tandis que les fractions du groupe 1 (tête de lion au revers) ont un poids situé surtout entre 3,10 et 3,30 g²². Les spécialistes y voient

¹⁵ Ashton 1990, p. 32.

¹⁶ Ashton *et al.* 2002a et b.

¹⁷ À Chios, le poids standard du tétradrachme était d'environ 15,6 g. Dans les cités qui l'adoptèrent aux alentours de 400 et plus tard, on lui préféra un poids d'environ 15,3 g. On s'appuie aussi sur les métrologies proposées par Cahn 1970, pp. 185-6, Kraay 1976, pp. 329-30 et Jones 1986. Robinson 1948, pp. 52-3 y voit l'étalon de Rhodes à partir du standard utilisé à Chios. Cahn 1975, pp. 86 et 90 et Harrison 1982, p. 128, sont du même avis. SNG 1957, n° 1216: la pièce est présentée comme un statère.

¹⁸ Ashton *et al.* 2002a, pp. 140-150.

¹⁹ Je remercie R.H.J. Ashton d'avoir attiré mon attention sur cet aspect dans sa lettre. On regardera en particulier le poids des drachmes d'Idyma et des hémidrachmes de Rhodes dans Ashton *et al.* 2002a, pp. 122-4 et 133-5.

²⁰ Sandstrom 1993, pp. 242-7 s'intéresse tout particulièrement aux fractions. Au droit, tête de Korè, à g., coiffée d'une couronne d'épis de blé. Au-dessus, la légende ΣΩΤΕΙΡΑ.

²¹ Il serait frappé au début du IV^e siècle.

²² Le poids le plus faible est de 2,48 g ; le plus élevé est de 3,33 g.

des drachmes, considérant qu'elles correspondent au groupe 1 des tétradrachmes (14,70 - 15,30 g).²³ Pourtant, avec ces poids diminués (3,10 et 3,30 g), le tétradrachme est à 12,40 - 13,20 g. En conséquence, selon l'auteur, cette série de fractions ne serait pas à relier avec les tétradrachmes de mêmes types, mais plutôt avec la série de même module à l'effigie d'Apollon au revers et dont le poids allégé est de 13,20 - 13,30 g. Elles inaugurerait une métrologie différente assurant la transition entre les tétradrachmes à tête de lion et ceux de poids réduit avec Apollon²⁴. Cependant, la variation des poids des monnaies divisionnaires des trésors d'Hécatomnos, de Pixodaros et de la production de Pharnabaze montre bien que cette perte de poids n'est pas liée à une métrologie différente.

On rappellera aussi que dans les premières décennies du IV^e siècle, si l'on retient la date de 390-385 pour l'enfouissement du trésor d'Hécatomnos, l'étalon chiote-rhodien est déjà en usage dans de nombreuses cités d'Asie Mineure occidentale²⁵. On voit mal pourquoi Cyzique échapperait à ce phénomène dès cette époque, même si aucune monnaie de la cité n'a été retrouvée dans le trésor d'Hécatomnos²⁶. Le monnayage de Pharnabaze en serait une des expressions. C.M. Harrison²⁷ relève, d'ailleurs, que les Perses employaient les étalons les plus en vogue dans les régions où ils faisaient frapper monnaie.

1. 3. Coins, liaison de coins et volume de l'émission

On a pu identifier onze coins de droit pour les tétradrachmes, chiffre considérable pour treize exemplaires. En revanche, les coins de revers (huit) sont moins nombreux. Étant donné que l'on admet que les coins de revers s'usent plus rapidement, il faut en conclure qu'il en manque beaucoup dans notre série²⁸. La liaison des coins met d'ailleurs en évidence l'absence de connexions entre de nombreux coins de droit et coins de revers. L'indice caractérisant²⁹ de 1,18 laisse augurer la découverte de nouvelles monnaies, donc de nouveaux coins de droit.

Le nombre total des coins de droit utilisés pour les tétradrachmes et les drachmes peut être calculé en appliquant la méthode statistique, développée par G.F. Carter, qui repose sur trois formules³⁰. Pour le cas présent, la première est retenue :

²³ Sandstrom 1993, p. 245 relève que si l'on tient compte des tétradrachmes à 15 - 15,30 g, les petites dénominations d'environ 3,20 g accusent une perte de poids d'au moins 15%, voire 20%, par rapport au poids attendu de 3,75 - 3,80 g.

²⁴ Sandstrom 1993, p. 246. *Contra* Konuk dans Ashton et al. 2002a, p. 128.

²⁵ Ashton et al. 2002a, p. 137.

²⁶ Ashton et al. 2002b, pp. 167-71 pour les monnaies de Cyzique appartenant au trésor de Pixodaros enfoui en 341 ou 340.

²⁷ Harrison 1982, p. 190.

²⁸ Robert 1962, pp. 23-24 sur le rapport entre coins de droit et de revers dans des inventaires de Délos. Callataj 1997, annexe 5 et Hackens 1975, p. 7 précisent qu'il existe des cas dans la numismatique grecque pour lesquels on possède plus de coins de droit que de coins de revers.

²⁹ Il s'agit du ratio entre le nombre de spécimens et le nombre de coins de droit identifiés. On considère qu'à partir de 3,1, 4, voire 5, il est difficile de trouver de nouveaux coins de droit. Le calcul pour les coins de revers des tétradrachmes atteint 1,62. Cf. les remarques de Ashton 2001, p. 80, n. 7.

³⁰ Carter 1983, pp. 195-206. Elles sont employées en fonction du rapport n (= nombre d'exemplaires répertoriés) / d (= nombre de coins de droit identifiés) permettant de trouver D (= nombre originel de coins) avec une possibilité d'erreur s , laquelle est déterminée d'après l'équation $(D\sqrt{D})/(n-1)$. Ces trois formules sont : $D = nd/(1,214n-1,197d)$, si $n < 2d$; $D = nd/(1,124n-1,016d)$, si $2d \leq n \leq 3d$; $D = nd/(1,069n-0,843d)$, si $3d < n$.

n	d	n/d	D	s	N (10000) ³¹	N (20000)	N (30000)
13	11	1,18	54,6	33,6 %	546000 tétr.	1092000 tétr.	1638000 tétr.

n	d	n/d	D	s	N (10000)	N (20000)	N (30000)
6	4	1,5	9,6	5,94 %	96000 dr.	192000 dr.	288000 dr.

Même si les taux d'erreurs restent faibles, en particulier pour les drachmes, il faut relativiser considérablement ces résultats du fait de la faible importance de l'échantillon analysé. On ne tiendra donc pas compte de la possibilité d'erreur 's' tant pour les tétradrachmes que pour les monnaies divisionnaires. Ces chiffres, au premier abord, sont relativement importants. Pour s'en rendre compte, il est intéressant de donner quelques équivalences notamment en talents et en quantité d'argent monnayé :

Nombre de tétradrachmes par coin	Production totale	Équivalent en drachmes	Équivalent en talents	Équivalent en tonne d'argent monnayé ³²
10000 p./coin	546000 tétradrachmes	2184000 drachmes	364 talents	8,03
20000 p./coin	1092000 tétradrachmes	4368000 drachmes	728 talents	16,07
30000 p./coin	1638000 tétradrachmes	6552000 drachmes	1092 talents	24,11

Nombre de drachmes par coin	Production totale	Équivalent en talents	Équivalent en kilogramme d'argent monnayé
10000 p./coin	96000 drachmes	16 talents	319,6 kg
20000 p./coin	192000 drachmes	32 talents	639,3 kg
30000 p./coin	288000 drachmes	48 talents	959 kg

Ces quantités sont données à titre indicatif. Elles ne peuvent être considérées comme absolument exactes en raison des critiques avancées précédemment. Elles fournissent

³¹ On a effectué les calculs pour 10000, 20000 et 30000 pièces par coin de droit pour obtenir un aperçu assez large; Callataÿ 1989, p. 271, retient les chiffres de 20000, 30000 et 40000. Callataÿ 2000, p. 101 ne trouve pas déraisonnable une productivité moyenne par coin de l'ordre de 30000 exemplaires. *Contra* Buttrey 1993, p. 342 qui considère qu'il n'existe pas une seule proposition, le taux de production de monnaie étant variable. S'appuyant sur les comptes des trésoriers delphiques des années 337-336 et 336-335, Marchetti 1999, p. 109 retient la fourchette de 14350-23333. Tout récemment, Le Rider 2001, p. 229 propose, après avoir rappelé que la production moyenne évaluée se situe entre 10000 et 40000 exemplaires, 'de choisir arbitrairement un chiffre élevé, de façon à montrer jusqu'à quelle limite maximale les paiements, dans une situation donnée, ont pu être effectués en numéraire, - étant bien entendu que, dans la réalité, la part de la monnaie dans les transactions a été très probablement bien moindre'. Aussi Ashton 2001, p. 97 et n. 94.

³² Pour obtenir le poids de l'argent monnayé, il faut : nombre de coins originels * médiane des poids des monnaies (14,72 g pour les tétradrachmes ; 3,33 g pour les drachmes) * nombre de monnaies par coin.

toutefois un ordre d'idées à mettre en parallèle avec les sommes allouées au satrape durant ses responsabilités navales.

2. État des questions

2. 1. Les possibles cités émettrices

Une grande majorité de savants, dont E. Babelon, a accepté d'identifier l'atelier de la frappe à Cyzique en raison de la présence du thon sur le revers, la *paraséma* de cette cité.³³ Mais il n'en a pas toujours été ainsi. Le duc de Luynes³⁴ plaçait cette série parmi les monnaies frappées à Lampsaque. Caunos fut une fois suggérée, pour des raisons historiques, par J.P. Six. Ce dernier avait fait savoir à B.V. Head que ce monnayage avait été frappé par Conôn en 395 pour payer la flotte bloquée dans le port de Caunos par l'amiral lacédémonien Pharax en 396³⁵. Il ajoutait : 'c'est aussi à Kaunos, tout près du lieu où la flotte lacédémonienne fut défaite en 395, qu'auraient été frappés les statères à la tête de Pharnabaze, marqués d'un thon sous la proue du revers et non à Kyzique qui était trop éloignée'. B.V. Head doutait de cette hypothèse notamment à cause de la présence du scombridé.

Cyzique dépend de la circonscription administrative achéménide de Phrygie, puis après 407, de celle de Phrygie hellespontique. Située à environ trente kilomètres au nord de la capitale perse Dascyleion, elle est la cité principale ainsi que le port dominant de la Phrygie maritime. Des liens étroits unissent des citoyens de la cité aux autorités royales ou de Dascyleion.³⁶

Cyzique est une cité stratégique, donc l'enjeu des convoitises perses et grecques. En 411/0, la cité, sous domination athénienne, est saisie par le Spartiate Mindaros, l'allié du satrape Pharnabaze. Au cours de la même année, elle est reprise par Alcibiade pour Athènes³⁷. Elle lui reste fidèle sans doute jusqu'à la bataille d'Aigos-Potamos en 405, date à laquelle elle passe à nouveau sous le contrôle des Spartiates. Ceux-ci semblent avoir un accès facile à Cyzique³⁸ vers 400 et sont alors en bons termes avec Pharnabaze. En 399³⁹, Dercylidas, qui en veut à Pharnabaze⁴⁰, est désigné pour commander les troupes spartiates et envahit une partie de son territoire en capturant plusieurs cités, mais Cyzique ne fait pas partie de la liste. En 396/5, le Perse Spithridatès s'enfuit avec sa fille à Cyzique parce que Pharnabaze souhaite en faire sa concubine, et se rapproche de Lysandre. La même année, Agésilas s'engage dans une bataille contre les troupes du satrape près de Dascyleion et

³³ Lenormant 1856, p. 36, n. 1 signale que la monnaie, dont la proue de navire est si semblable par la forme à celle de Pharnabaze, démontre que le monnayage d'argent du satrape provient bien de Cyzique.

³⁴ Luynes 1846, p. 9 d'après une lecture de l'abbé Sestini qui lisait LAMU ou ABA et KAP.

³⁵ Six 1890, p. 256. Head 1892, p. LVI.

³⁶ Hér., 4, 138 pour Aristagoras tyran de la cité au service des Perses ; Hér., 6, 3 pour un traité entre les Cyzicéniens et le satrape Oibarès. Thuc., 8, 6, 1 et Plut., *Alc.*, 24, 1 ; Xén., *Hell.*, 4, 1, 29-39 respectivement pour Timagoras et Apollophanès au service de Pharnabaze.

³⁷ Xén., *Hell.*, 1, 1, 11-20 ; Diod., 13, 49, 4 - 51, 8.

³⁸ Xén., *Anab.*, 7, 2, 5.

³⁹ Si la cité est sous le contrôle des Spartiates vers 400, Harrison 1982, pp. 419-22 doute que le satrape puisse y frapper monnaie alors que les relations lacédémo-perses sont tendues. Il faut néanmoins insister sur le fait qu'à aucun moment Thibron ne s'en est pris aux territoires de Pharnabaze.

⁴⁰ Xén., *Hell.*, 3, 1, 8-10 ; 16-24.

pille régulièrement le nord de la Troade, notamment la région de Lampsaque⁴¹. L'année suivante, Agésilas marche à nouveau vers la satrapie de Pharnabaze, effectue des razzias dans les campagnes mais ne parvient pas à prendre les cités fortifiées. Il passe alors l'hiver à amasser des provisions dans le voisinage de Dascyleion tandis que Pharnabaze est obligé d'errer de place en place, afin d'éviter les Lacédémoniens. Le roi de Sparte évacue son butin par le port de Cyzique ou à partir d'un lieu-dit près de celle-ci⁴².

Les relations conflictuelles entre Lacédémoniens et responsables de la satrapie de Phrygie hellespontique, au cours des premières décennies du IV^e siècle, mettent en avant le rôle de Cyzique. La présence du scombridé ne permet pas de douter de l'identification de cette cité comme l'atelier de production de ce monnayage, d'autant que celle-ci est dans l'orbite traditionnelle des satrapes de Dascyleion. D'ailleurs, les monnaies de Cyzique portent fréquemment l'image du thon⁴³ qui suggère une des sources de richesse de la cité : la pêche.

Les dauphins gravés sur le revers, de part et d'autre de la galère, peuvent aussi être rattachés à cette cité. Deux indices amènent à penser que les cétacés pourraient être, non une autre *paraséma* de la cité, mais au moins une marque d'identification en rapport avec les dieux, Apollon et Poseidon, et la légende étiologique de Cyzique.

a) Le mythe le plus souvent rapporté fait de Cyzicos⁴⁴, le roi des Dolions et le fondateur-éponyme⁴⁵ du site sur lequel Cyzique est ensuite bâtie, le fils d'Énéas un Thessalien, lui-même fils d'Apollon. Mais le mythographe Conôn⁴⁶ retient une autre variante dans laquelle le héros descend directement d'Apollon. Certains animaux sont particulièrement consacrés à ce dieu : parmi les animaux marins, le dauphin, dont le nom rappelait celui de Delphes, le principal sanctuaire du dieu⁴⁷. Apollon joue un rôle non négligeable dans la vie des marins et des Cyzicéniens. On comprend donc tout l'intérêt d'associer le dauphin (Apollon) à cette production monétaire.

b) Dans un passage d'Apollonios de Rhodes⁴⁸, Poseidon protège les Dolions, ses descendants et les habitants indigènes de Cyzique. Or, on représente ce dieu avec un trident, arme par excellence des pêcheurs de thon, et sur un char entouré d'animaux notamment des dauphins⁴⁹.

⁴¹ Xén., *Hell.*, 3, 4, 12-15 ; Polyen, 2, 1, 26.

⁴² Xén., *Hell.*, 3, 4, 26-27 ; 4, 1, 1-2 ; 15-25. *Hell. Oxyr.*, 22, 4.

⁴³ Hasluck 1902, pp. 126-34 et Robert 1955, pp. 122-5 pour une base cylindrique inscrite, datée du I^{er} ap. J.-C., sur laquelle un trident, deux dauphins, des thons, des navires avec leurs rameurs et d'autres poissons sont gravés. Lanteri 2000, p. 82, fournit une photographie d'un timbre amphorique de Cyzique portant le thon et l'inscription KUZI.

⁴⁴ Ce héros fondateur ne semble être représenté qu'à l'époque impériale, pour la première fois sous Domitien ; cf. Jodin 1999, p. 130. Néanmoins, Greenwell 1887, p. 92, n° 80 et pl. 4, 1 et Babelon 1891, p. 32 identifient le héros à la tête d'éphèbe, imberbe, à cheveux courts, sur quelques statères d'électrum cyzicéniens du IV^e siècle.

⁴⁵ Une inscription du II^e siècle ap. J.-C., *CIG*, 3667, signale qu'une statue de ce personnage a été érigée comme *κτçισθη* de la cité, sous l'archontat de G. Julius Séleucos et d'Aurélius Pacidianos Agathéméros.

⁴⁶ Con., *Nar.*, 41.

⁴⁷ Grimal 1994, p. 43a; Dumont 1975, pp. 57-75; id. 1981, pp. 1097-8.

⁴⁸ Ap. de Rh., *Arg.*, 1, 951-2.

⁴⁹ Lévêque et Séchan 1966, p. 105; Grimal 1994, p. 391b. Une statue de bronze du II^e siècle présente Poseidon avec un dauphin sur le bras droit. Des peintures sur des vases et des représentations monétaires montrent également le lien entre ce dieu et le cétacé; cf. *LIMC* 7, 1, pp. 451-2, n° 25; p. 454, n° 4:

Ces animaux relient donc ce monnayage à cette cité maritime de Phrygie hellespontique à travers des sous-entendus économiques (l'importance de la pêche) et religieux.

2. 2. Le commanditaire

La légende du monnayage permet de circonscrire les recherches à la famille des Pharnacides qui régna de nombreuses décennies sur Dascyleion, un site palatial au sud de Cyzique et capitale régionale de la satrapie de Phrygie hellespontique. Trois personnes sont connues pour avoir porté ce nom dans ces régions. Le premier est le fils d'Artabaze (II) satrape de cette circonscription administrative dès 478. Les sources littéraires sont quasiment muettes sur ce personnage et seul Thucydide⁵⁰ le mentionne incidemment lorsqu'il rapporte l'ambassade lacédémonienne auprès du satrape de Dascyleion, Pharnacès (II), fils de ce Perse. Si jamais Pharnabaze (I) a été responsable de la satrapie, cela s'est fait dans la première moitié du V^e siècle, à une période trop haute pour la réalisation du portrait sur des monnaies. De plus, l'étalon chiote-rhodien, adopté pour cette émission, n'était pas en usage, hormis à Chios même. Il ne se diffusa à travers l'Asie Mineure occidentale que vers la fin du V^e siècle.

Le deuxième est le satrape de Dascyleion qui succède à son père, Pharnacès (II), peu de temps avant 412 et qui garde ce poste jusque vers 390,⁵¹ quand il est convoqué par le Grand Roi pour se marier à l'une de ses filles. Ses activités se cantonnent ensuite à la Méditerranée orientale où il prépare des campagnes militaires contre l'Égypte. Des monnayages à son nom y sont alors frappés.⁵²

Le dernier personnage à prendre en compte est Pharnabaze (III), fils d'Artabaze (III) et de la sœur des Rhodiens Memnôn et Mentôr et donc petit-fils de Pharnabaze (II).⁵³ Au retour d'Artabaze qu'il a accompagné en exil en Macédoine, Pharnabaze, comme tous les enfants mâles de la famille, reçoit de Mentôr, son oncle, un haut commandement mais nous ne savons pas lequel. Aucune source ne lui attribue un poste de satrape. Toutefois, on peut supposer qu'il a un rapport avec la marine puisqu'à l'été 333, il obtient de son autre oncle Memnôn le commandement de la flotte perse en mer Égée, lequel fut confirmé plus tard par le Grand Roi⁵⁴. Ce choix n'a pu se faire sans que cet homme ait de solides connaissances et de l'expérience à un moment où la guerre maritime devenait très importante pour la Perse. Pharnabaze relança alors une campagne dynamique et reprit plusieurs points importants en Égée. Après la défaite achéménide, on le retrouve en 322 au service d'Eumène de Cardia comme commandant d'un des deux escadrons étrangers.⁵⁵

monnaie en argent du IV^e siècle en provenance de Crète et 7, 2, p. 353, n° 25. Dans les *Cavaliers*, 551 et 559-560 d'Aristophane, les cavaliers d'Athènes adressent une prière à leur patron Poseidon : «Dieu des coursiers, Poseidon [...], ô toi qui portes un trident d'or, qui règnes sur les dauphins ...»

⁵⁰ Thuc., 2, 67, 1.

⁵¹ Thuc., 8, 6, 1 pour sa première apparition et Xén., *Hell.*, 5, 1, 28 pour son départ définitif de Dascyleion.

⁵² Harrison 1982, p. 315; Meshorer et Qedar 1999, p. 83, n° 1 et 2 sur deux oboles et une hémiobole frappée dans l'atelier de Samarie au nom de Pharnabaze.

⁵³ Berve 1926, pp. 379-80, n° 766.

⁵⁴ Diod., 16, 52, 1-4; Ar., *Anab.*, 2, 1, 3, et Quinte-Curce, 3, 1, 1. Briant 1974, pp. 42-4.

⁵⁵ Plut., *Eum.*, 7, 1 ; Briant 1985, pp. 182-3.

Pour C.M. Harrison, Pharnabaze (III) pourrait être le responsable de cette frappe lorsqu'il devint responsable de la flotte⁵⁶ : 'Any date in the 390's, however, seems rather early for the artistic style of the coin. It has been noted above, with respect to the tiarate head used as obverse type, that the delicacy of the features and emphasis on details of clothing reflect a well-developed 4th century style'. Selon elle, ces monnaies ont été frappées bien après le départ de Pharnabaze (II) de Dascyleion.

Notons d'abord qu'aucune source ne fait état de responsabilités financières de Pharnabaze III dans la région. Arrien rapporte seulement l'imposition d'une contribution sur les Mytiléniens par celui-ci et Autophradatès; Quinte-Curce⁵⁷ signale les amendes contre les Milésiens et les habitants des îles de Chios, d'Andros et de Siphnos. Le silence des sources ne suffit pourtant pas à éliminer la candidature de ce personnage.

Le contexte politico-militaire dans le Nord-Ouest anatolien est plus déterminant car l'étude des événements militaires qui ont suivi le débarquement d'Alexandre tend à démontrer l'impossibilité pour un officier perse de frapper monnaie à Cyzique. Le premier élément du dossier concerne le contrôle de la cité par les troupes macédoniennes. Plusieurs auteurs anciens rapportent le stratagème de Memnôn le Rhodien pour tenter de prendre la ville qui venait de passer un traité avec l'ennemi en 337/6.⁵⁸ Il y a de grandes chances que la cité fut encore dans le camp macédonien lors du débarquement d'Alexandre. Lorsque Calas, l'un des compagnons du conquérant, prit en charge la direction de la satrapie de Phrygie hellespontique, l'ordre fut rapidement rétabli dans ce secteur. Les contre-attaques perses des années suivantes ne concernèrent pas le Nord-Ouest anatolien. Aucune source n'y mentionne une activité séditeuse et l'on peut penser que les troupes macédoniennes ont sécurisé les cités littorales autour de leur point de débarquement.

La suite des confrontations entre Macédoniens et Perses ne concerne pratiquement plus la Phrygie hellespontique. En effet, la résistance achéménide qui s'affirme sous l'autorité de Memnôn, puis, après sa mort, sous celle de Pharnabaze (III) et d'Autophradatès, ne réussit jamais à réinstaller les Perses en Phrygie maritime. Quinte-Curce donne les places qu'ils recouvrirent pour un temps : Milet, Chios, Andros et Siphnos, tandis qu'Arrien rapporte leurs opérations sur l'île de Ténédos.⁵⁹ Même l'expédition maritime d'Aristoménès, dont la mission était de recouvrer le littoral de l'Hellespont, ne put modifier la situation. Enfin, la dernière contre-attaque perse, qui s'appuya sur la Paphlagonie, ne concerna pas la région de Cyzique. Il est aussi à noter que les vaisseaux d'Alexandre assurèrent la reconquête de Ténédos⁶⁰ puis se dirigèrent vers Chios, après avoir éliminé l'armada d'Aristoménès.

Dans ce cadre parfaitement maîtrisé par les Macédoniens, on voit donc mal comment et quand Pharnabaze (III) aurait pu faire produire ce monnayage à Cyzique alors

⁵⁶ Harrison 1982, p. 422 avance aussi l'idée que Pharnabaze a pu produire cette série avant d'obtenir le poste de commandant de la flotte achéménide, mais elle reconnaît la faiblesse d'une telle hypothèse.

⁵⁷ Ar., *Anab.*, 2, 1, 5. Quinte-Curce, 4, 2, 37.

⁵⁸ Diodore, 17, 7, 3 et 8, Polyen, 5, 44, 5, *Excerpts* de Polyen, 28, 3 et Léon l'Empereur, *Strat.*, 20, 11 décrivent le stratagème de Memnôn pour prendre Cyzique après avoir appris que les habitants attendaient le renfort de Calas/Chalcas le Macédonien. Les versions s'opposent quant à la fin de l'opération puisque, si chez Diodore la cité ferme à temps ses portes, chez Léon l'Empereur (et peut-être les *Excerpts*), la cité est prise mais il n'y a pas lieu de tenir compte de cette variante en raison de la nature même de l'œuvre qui n'est qu'une paraphrase du travail de Polyen. Debord 1999, pp. 425-6.

⁵⁹ Ar., *Anab.*, 2, 2, 1-3; Quinte-Curce, 4, 1, 36-37.

⁶⁰ Ar., *Anab.*, 3, 2, 3; Quinte-Curce, 4, 5, 14.

que la cité fut très rapidement isolée du camp achéménide, à moins de supposer qu'Aristoménès le fit au nom de son supérieur. Mais on ne sait même pas si cet amiral put toucher les côtes de l'Hellespont avant de perdre ses navires.

C.M. Harrison justifie aussi son choix à partir d'une étude stylistique : la délicatesse des traits et l'accentuation des détails des vêtements reflètent un style bien développé à l'intérieur du IV^e siècle. Pourtant, les représentations de portraits avec une tiare sont plutôt à dater du début que de la deuxième moitié du IV^e siècle.⁶¹

Au contraire, la célébrité de Pharnabaze (II), ses activités dans le Nord-Ouest anatolien au cours de sa longue carrière, son contrôle de la région de Cyzique sont autant d'atouts pour lui attribuer la paternité de ce monnayage. Parmi tous ces points, les deux derniers sont, à notre avis, décisifs car ce gouverneur de province a pour obligation de chasser, coûte que coûte, les Lacédémoniens des côtes de sa circonscription. La présence de son portrait est aussi le moyen de réaffirmer sa suprématie sur cet espace géographique.

2. 3. Un monnayage lié à une bataille navale

Les chercheurs situent généralement la frappe de l'émission de Pharnabaze (II) au cours de trois périodes durant lesquelles se déroulèrent de grands événements militaires navals : les années 411-410 dans le cadre des opérations navales en Hellespont/Propontide; l'affaire de Caunos en 397-396 et la bataille navale de Cnide en 394.

- La première grande opération navale qui concerne Pharnabaze se déroule précisément sur le littoral propontidien lorsque, avec l'aide de ses alliés lacédémoniens, il libère Cyzique du pouvoir des Athéniens en 411/0. Ainsi E. Babelon,⁶² s'appuyant sur le récit de Xénophon, avance l'idée que le satrape a frappé ces monnaies pour payer largement ses troupes après la capture de Cyzique en 410. D'autres, admettant cette possible corrélation, tergiversent néanmoins: ainsi B.V. Head hésite-t-il entre 410 et 394, P.R. Franke et M. Hirmer entre 410 et 397-396.⁶³

- D'autres historiens préfèrent placer la datation au début du IV^e siècle et plus précisément en 396 lors de l'affaire de Caunos. J.P. Six est l'un des premiers à l'avoir proposée⁶⁴ en la mettant en relation avec l'atelier de cette cité et avec la rupture du blocus de Conôn. Pour E.S.G. Robinson, la proue du navire indique le propos pour lequel ces monnaies furent frappées lorsque Pharnabaze vint au secours de l'amiral athénien Conôn bloqué à Caunos, sans vivre ni argent, par les Spartiates. En analysant une monnaie avec, au droit, le portrait du Grand Roi et la légende royale, et, au revers, un navire phénicien, et en la rapprochant de certains monnayages de Sidon,⁶⁵ il suit les sources qui affirment qu'Artaxerxès désigna, lors de la venue de Conôn auprès de lui, Pharnabaze comme

⁶¹ Harrison 1982, p. 422; Bodzek 2000, p. 172.

⁶² Xén., *Hell.*, 1, 1, 24-25. Babelon 1910, cols. 389-392, mais il rapproche aussi cette monnaie de la défaite de la flotte lacédémonienne devant les Athéniens et de l'encouragement du satrape à relever la tête. Sa proposition est reprise par Olmstead 1948, p. 346; *SNG* 1957, n° 1216; Martin 1974, p. 218.

⁶³ *HN*², p. 597; Franke et Hirmer 1966, pl. 200, n° 718. Zahle 1982, p. 105, date les monnaies à tête satrapale portant le diadème de la fin du V^e et du premier quart du IV^e siècle.

⁶⁴ Six 1890, p. 256. Kraay 1976, p. 258, Bivar 1985, p. 620 et Robinson 1948, p. 53, l'ont reprise. Carradice et Price 1988, p. 143 proposent ± 395.

⁶⁵- Babelon 1910, pl. 119, 1-18.

commandant en second et garant des finances de la flotte après 396/5. Le résultat serait alors l'émission monétaire de Cyzique en 396, suivie de celle à la légende royale avec le vaisseau. Pour lui, comme pour W. Weiser,⁶⁶ le style et le standard rendent caduque la date de 410 que E. Babelon proposait pour l'émission de Cyzique. Il est d'ailleurs difficile de dater les monnaies basées sur l'étalon chiote-rhodien avant 404.

- Rabaissant la datation de deux ans, S. Hornblower⁶⁷ affirme que, dans les provinces de l'Ouest, une partie du tribut fut frappée en pièces de style grec, très certainement pour le paiement des mercenaires. La monnaie de Pharnabaze aurait donc été utilisée pour payer des marins grecs à la bataille de Cnide. H.A. Cahn⁶⁸ se démarque légèrement de cette hypothèse en privilégiant la valeur commémorative du monnayage et date celui-ci après 394: 'car le revers se réfère probablement à la victoire de Knide'. C.M. Harrison,⁶⁹ dans le cas où il faudrait attribuer cette série à Pharnabaze (II) et non à son petit-fils, Pharnabaze (III), comme elle le soutient aussi,⁷⁰ accepte l'idée d'une datation postérieure à la bataille de Cnide, c'est-à-dire de l'hiver 394/3 ou de plusieurs années après.

- F. Lenormant avançait une autre proposition en datant cette frappe des environs de 376 mais elle fut très vite rejetée par E. Babelon.⁷¹ Pourtant, W. Weiser considère que la bataille de Cnide doit être considérée comme un *terminus post quem* pour le début de cette mise en circulation. Il propose en fait une fourchette entre 386 et 373,⁷² au moment des préparatifs de la seconde campagne perse d'Égypte. J. Bodzek,⁷³ qui est le dernier à s'être intéressé à ce monnayage, rejette la datation basse de W. Weiser et situe la production durant l'hiver 394/3 et peut-être jusque vers 388/7. Il s'appuie pour cela sur une comparaison qu'il a réalisée entre le style des portraits de Pharnabaze et celui de ceux du dynaste lycien Ddenevele. Ce dernier est représenté portant la tiare et son monnayage est daté de 395-390. Pour le numismate, les deux séries sont très proches par la physionomie des traits⁷⁴. De même, la présence de la proue serait aussi, selon J. Bodzek, la marque commémorative de la victoire navale de 394, la conjonction d'un portrait de satrape et d'une proue de navire de guerre ayant un caractère triomphal.

3. Les raisons de cette émission

À quelle occasion, et donc à quelle époque, le satrape demanda-t-il à la cité de Cyzique de produire ces monnaies ? On serait tenté de dire qu'elles furent nombreuses tant

⁶⁶ Weiser 1989, p. 292.

⁶⁷ Hornblower 1994, p. 60. Luynes 1846, p. 8, et Froehner 1911, p. 36, avaient déjà avancé cette proposition.

⁶⁸ Cahn 1989, p. 101.

⁶⁹ Harrison 1982, p. 422.

⁷⁰ Harrison 1982, pp. 418-23 : pour des raisons de style et de standard et au cours des opérations militaires contre Alexandre.

⁷¹ Lenormant 1856, p. 37 et id., 1887, p. 1702. Babelon 1910, col. 392.

⁷² Weiser 1989, p. 292. Mildenberg 1993, p. 59, retient une date aux alentours de 400, mais dans id. 2000, p. 17, il n'hésite pas à descendre jusque vers 380, sans en donner la raison.

⁷³ Bodzek 2000, pp. 175-6, considère que l'atelier de Cyzique est aux mains des Spartiates entre 399 et 394, interdisant la frappe de cette série de Pharnabaze.

⁷⁴ Cahn 1975, p. 89, n'hésite pas à identifier sur les monnaies de Ddenevele le portrait de Pharnabaze, identification que ne retient pas Bodzek 2000, pp. 175-6, n. 33 qui préfère parler de portrait-type employé par les graveurs.

il est vrai que ce personnage a connu une activité diplomatique intense sur plus d'une vingtaine d'années. La personnalité du commanditaire et la présence d'un vaisseau au revers font penser que ce monnayage a été produit pour des raisons militaires, et plus particulièrement en liaison avec ses responsabilités maritimes⁷⁵. Toutefois, l'étude numismatique et les données historiques incitent à rejeter l'idée d'une production en rapport avec une bataille navale précise.

3. 1. Un monnayage lié aux responsabilités maritimes de Pharnabaze

Les montants estimés par les calculs statistiques et les modules produits indiquent des besoins en numéraires importants, qui se justifient par la préparation d'opérations d'envergure : la construction et le maintien en service de centaines de navires et de milliers d'hommes.

3. 1. 1. L'iconographie maritime du revers paraît fournir le premier indice du contexte dans lequel l'émission monétaire a eu lieu. La plupart des commentateurs s'en sont d'ailleurs servi pour la rattacher à des batailles navales. Pourtant, il est exagéré de vouloir à tout prix chercher un événement important pour la justification de la frappe. F. Rebuffat rappelle que 'dans le monde grec, l'idée qu'une monnaie soit frappée avec un type monétaire destiné à commémorer un événement, quel qu'il soit, se révèle presque toujours décevante'⁷⁶. G. Le Rider⁷⁷, au sujet des 'monnaies de satrape', considère que 'les préparatifs de guerre et les paiements de troupes furent probablement la raison d'une bonne part de ces émissions'. De son côté, O. Casabonne constate que le monnayage karanique destiné à la préparation de la guerre et à l'entretien de l'armée se frappe souvent avant les opérations militaires et parfois pendant. L. Mildenberg, très critique (trop peut-être) à l'égard de l'existence d'un monnayage satrapique, considère que les variations dans la représentation du portrait du satrape de Dascyleion empêchent de supposer tout lien avec un événement historique⁷⁸.

Au XIX^e siècle, le duc de Luynes⁷⁹ pensait déjà que cette monnaie avait servi à payer la solde des Grecs auxiliaires du Grand Roi. Cette hypothèse, tout à fait probable, a été reprise par la plupart des numismates.

Considérons d'abord la datation la plus basse proposée par les modernes. Il semble en effet que la période 386-370 ne doit pas être retenue car non seulement, depuis les alentours de 391, Pharnabaze n'est plus responsable de la satrapie de Phrygie hellespontique, mais son commandement naval se termine avec l'expédition menée sur les côtes du Péloponnèse en 393. Les événements militaires navals des années postérieures confirment que la flotte achéménide a été débandée, seules s'affrontant les flottes lacédémoniennes et athéniennes sans financement perse. Il faut attendre l'automne 388/7⁸⁰

⁷⁵ Debord 1999, pl. I, 16 (ni le lieu de frappe ni le commanditaire ne sont connus) et p. 63 relève que la monnaie royale, avec au droit une tête satrapale et au revers, la légende 'du Roi' avec le roi archer et, dans le champ, une 'trière', 'montre sans ambiguïté à quelle fin ce monnayage a été frappé'. Bodzek 2000, pp. 176-7, à la suite d'autres chercheurs, a raison de dire que la présence de la proue renvoie à la marine et au paiement de la solde des équipages.

⁷⁶ Rebuffat 1996, p. 177.

⁷⁷ Le Rider 1999, p. 1054.

⁷⁸ Casabonne 2000, p. 33. Mildenberg 2000, p. 9, n. 3.

⁷⁹ Luynes 1846, p. 9.

⁸⁰ Xén., *Hell.*, 5, 1, 28.

pour que des navires des cités d'Ionie, encore sous le contrôle du satrape Tiribaze, et des contingents de la province d'Ariobarzanès apparaissent à nouveau sur mer.

De plus, les actions de Pharnabaze, après son départ de Dascyleion, sont dès lors orientées en direction du théâtre d'opérations égyptien. Ses frappes monétaires ciliciennes en font foi. Il n'a donc plus de raison de produire un monnayage à Cyzique dans la mesure où Ariobarzanès dirige la politique régionale à partir de Dascyleion.

Nous ne croyons pas possible non plus la production de ces monnaies à la fin du V^e siècle lorsque le satrape de Dascyleion décide la reconstruction des vaisseaux pour ses alliés lacédémoniens dans les ateliers d'Antandros⁸¹. Cyzique n'est plus sous le contrôle des Perses mais des Athéniens. Plutarque⁸² rapporte que les Athéniens s'emparèrent de la cité et qu'à dater de cet événement, ils contrôlèrent l'Hellespont et même 'ils chassèrent de vive force les Lacédémoniens du reste de la mer'. Il fallut attendre la défaite athénienne d'Aigos-Potamos pour que la cité retournât dans le giron achéménide. Ce monnayage n'a donc de relation ni avec la bataille de Cyzique ni même avec la reconstruction de la flotte lacédémonienne à Antandros.

Les points suivants cherchent à montrer que l'affaire de Caunos et le combat de Cnide ne sauraient justifier la commande de ce monnayage.

3. 1. 2. L'existence d'un module élevé - le tétradrachme - et la fabrication de monnaies divisionnaires soulignent l'importance de ce monnayage. L'abondance relative de tétradrachmes émis remet en cause l'hypothèse d'une production pour une seule bataille ou pour commémorer un succès naval. Exprimées en talents⁸³, ces quantités sont élevées même s'il est nécessaire de relativiser les chiffres obtenus. En fonction des hypothèses retenues, elles sont proches, voire supérieures, au tribut de trois cent soixante talents versés à Darius I^{er} tous les ans par le troisième nome composé des secteurs contrôlés par Dascyleion⁸⁴.

Cette production élevée ne doit pourtant pas surprendre. Des chiffres fournis par les sources littéraires permettent de voir les sommes engagées régulièrement par Pharnabaze, montants que l'on peut comparer à ceux de Cyrus le Jeune, Tithraustès et Tiribaze pour d'autres guerres (et non une seule bataille).

⁸¹ Xén., *Hell.*, 1, 1, 25.

⁸² Plut., *Alc.*, 28, 9.n

⁸³ *Supra* les tableaux p. 8. On parvient, dans le cadre de 20000 pièces par coin, à un montant de 760 talents composés de tétradrachmes et de drachmes. Le calcul sur un échantillon de deux hémidrachmes n'est pas révélateur.

⁸⁴ Hér., 3, 90. À titre de comparaison, j'ai relevé les sommes enregistrées pour les cités du Nord-Ouest anatolien dans les listes du tribut athénien. On ne retiendra ici, à titre d'exemple, que trois années avec la liste complète des cités : 443/2 = > à 40t. (14 cités) ; 442/1 = > à 45 t. (19 cités) ; 430/29 = > 43t. (21 cités). Cf. le tableau des cités tributaires de la satrapie de Phrygie entre 454/3 et 409/8 dans Maffre 2003, tableau 1.

Date	Montant	Responsable	Raison	Référence
mi-413	25 talents et autres fournitures	Pharnabaze	Location de la flotte lacédémonienne	Thuc., 8, 8, 1
410	? (dont solde pour deux mois)	Pharnabaze	Reconstruction de la flotte lacédémonienne	Xén., <i>Hell.</i> , 1, 1, 24-26
?	50 talents	Pharnabaze	Concussion de Grecs par Timocratès	Xén., <i>Hell.</i> , 4, 8, 7-9 <i>Hell. Oxyr.</i> , 7, 2
399/8	500 talents du Grand Roi	Pharnabaze	Organisation d'une flotte	Diod., 14, 39, 1-4 ; Orose, <i>Hist.</i> , 3, 1, 7
395/4	220 talents d'or et d'argent issus des biens de Tissaphernès	Tithraustès Pharnabaze ?	Paiement des troupes marines et terrestres par Conôn	<i>Hell. Oxyr.</i> , 19, 3
395/4	700 talents d'or et d'argent	Pasiphernès et Ariée (en l'absence de Tithraustès)	Poursuite de la guerre	<i>Hell. Oxyr.</i> , 19, 3
395/4 ?	? (argent d'Artaxerxès)	Conôn Pharnabaze ?	Paiement des armées	Justin, 6, 2, 11-16
393	?	Pharnabaze	Dons d'argent aux Corinthiens et à Conôn	Xén., <i>Hell.</i> , 4, 8, 8-9
407-405	500 talents	Cyrus le Jeune	Guerre contre Athènes	Xén., <i>Hell.</i> , 1, 5, 3
± 387/6	2000 talents	Tiribaze	Guerre contre Évagoras de Chypre	Diod., 15, 4, 2

Exemples de participations financières des satrapes entre la fin du V^e et le début du IV^e siècle

Dès la mi-413, deux représentants du satrape transportèrent vingt-cinq talents d'argent à Sparte et se proposèrent de les employer à la location de la flotte lacédémonienne⁸⁵. Après la défaite de celle-ci, en 410, devant le port de Cyzique contre les Athéniens d'Alcibiade, Pharnabaze exhorta ses alliés à reconstruire des navires dans les chantiers d'Antandros. Si Xénophon n'est pas explicite sur les sommes fournies, il signale que le Perse assura la solde pour deux mois, offrit en plus de l'argent pour la reconstruction des navires, un vêtement, des vivres, des armes aux matelots assurant la garde des côtes de sa satrapie et du bois. Pharnabaze fournit également cinquante talents

⁸⁵ On ne se préoccupera pas de savoir s'il s'agit de métal précieux ou de pièces.

au Rhodien Timocratès pour acheter des soutiens en Grèce⁸⁶. Enfin, il distribua aux Corinthiens et à Conôn de l'argent durant l'année 393⁸⁷.

Mais les montants les plus importants furent engagés par le satrape au tout début du IV^e siècle. À la fin 399, et sans doute plus précisément au début de 398, Pharnabaze se rendit auprès du Grand Roi⁸⁸ et obtint, d'une part, le commandement naval, d'autre part, cinq cents talents d'argent pour organiser une flotte sous la direction de l'Athénien Conôn. Une centaine de trières, construites à Chypre, durent rejoindre d'autres bâtiments sur les côtes ciliciennes pour lutter contre les agissements des Lacédémoniens. Parallèlement, vingt mille fantassins et dix mille cavaliers les épaulèrent⁸⁹.

Les finances de la marine achéménide relevaient des compétences de Pharnabaze, et les sommes royales qu'il reçut furent complétées par ses finances personnelles et par l'emploi d'une partie du tribut collecté sur place⁹⁰. Quant au financement des contingents terrestres, il revenait au responsable de Sardes.

Les chiffres que les sources indiquent sont-ils suffisants pour organiser et entretenir une armada ? V. Gabrielsen admet qu'il est habituel de payer en moyenne une solde d'une drachme par jour et par marin. Mais les différents exemples qu'il puise dans la littérature ancienne montrent aussi la fluctuation des versements⁹¹. Il fallait aussi compter sur le coût de la construction des navires. V. Gabrielsen fournit les chiffres calculés par A. Boeckh en 1840 : un talent pour la coque et autant pour l'équiper⁹². Il en conteste toutefois la réalité sur le long terme, les prix n'étant pas stables, et préfère s'abstenir de proposer un prix pour l'achat d'un navire aux V^e et IV^e siècles.

Malgré le scepticisme de V. Gabrielsen, il est intéressant d'appliquer les chiffres de Thucydide et des auteurs modernes à notre problématique⁹³. Si l'on conserve les chiffres

⁸⁶ Xénophon identifie Tithraustès comme commanditaire ; les *Hellenica Oxyrhynchia* mettent en rapport Pharnabaze et ce Rhodien.

⁸⁷ Les sommes exactes ne sont pas précisées mais Xénophon commet une erreur en affirmant d'abord que le satrape laisse tout l'argent qu'il détient aux Corinthiens, alors qu'au paragraphe suivant il remet encore de l'argent à Conôn. Diod., 14, 84, 4-5.

⁸⁸ Diod., 14, 39, 1-4 ; Orose, *Hist.*, 3, 1, 7.

⁸⁹ Le passage de Xén., *Hell.*, 3, 4, 1 décrit la constitution des forces navales de Pharnabaze. Il y est question de rassembler trois cents navires. *Hell. Oxyr.*, 9, 2 ; Diod., 14, 39, 1-5 ; C. Népos, *Con.*, 2, 2.

⁹⁰ Gabrielsen 1994, p. 125, relève que si la part de la cité est dominante dans le versement des soldes au V^e siècle, il existe des participations privées qui deviennent de plus en plus dominantes au siècle suivant en raison de la disparition des revenus des empires. Dans l'empire achéménide, autour des personnalités perses et de leurs ressources personnelles (cf. Lewis 1989, p. 231), un certain nombre de dirigeants grecs et indigènes s'enorgueillissent de participer financièrement à l'entretien de l'armée achéménide. Les cités sont appelées à contribuer à travers le tribut et diverses taxes. Enfin, le butin permet de rémunérer les marins.

⁹¹ Gabrielsen 1994 p. 124. Dans Thuc., 8, 29, 1-2, Tissaphernès versa à la flotte lacédémonienne, rassemblée à Milet en 412/1, un mois de subsistance à tous les navires, soit une drachme attique par personne et par jour. Mais pour les opérations suivantes, il ne voulut donner que trois oboles. Face à un mouvement de contestations, le satrape accepta de distribuer ces trois oboles plus une 'somme correspondant à cinq navires de plus'. Thucydide signale alors que le Perse donna trente talents par mois pour cinquante-cinq navires. À trois oboles par jour et par homme, Tissaphernès doit verser pour onze mille marins (deux cents rameurs par trière) vingt-sept talents et demi.

⁹² Gabrielsen 1994, pp. 139 et 142. Eddy 1968, pp. 189-92 évalue le coût de construction d'une trirème dans les années 480 à un talent en partant de l'équation suivante: une trirème = un tribut d'un talent versé à la ligue de Délos.

⁹³- L'étalon athénien est alors remplacé par l'étalon chiote-rhodien.

proposés par l'auteur athénien,⁹⁴ vingt-sept talents et demi et trente talents pour cinquante-cinq navires, on obtient pour une centaine de trières, cinquante talents à trois oboles par jour et par homme ; cinquante-quatre talents et demi avec l'augmentation réclamée par les Lacédémoniens. La saison de navigation étant d'environ huit mois,⁹⁵ le montant total pour le 'poste solde' était alors de quatre cents talents sur la base de trois oboles. À cela s'ajoutait le coût de construction des vaisseaux avec leur équipement: à deux talents l'unité, on arrivait à deux cents talents. Pour une saison,⁹⁶ les Perses devaient déboursier environ six cents talents. Bien sûr, de nombreuses inconnues (montant de la solde, nombre de navires employés en même temps, période de non activité,⁹⁷ type de navires ...) demeurent.

On peut aussi estimer que plus de sept cent vingt talents furent attribués à la marine à la date de 395/4 (cinq cents talents de Pharnabaze, deux cent vingt talents des biens de Tissaphernès versés à Conôn, une partie des sept cents talents d'or et d'argent fournis par Tithraustès⁹⁸ à Sardes pour la poursuite de la guerre, sans compter d'autres sources de revenus). À cela s'ajoutait l'argent reçu par Conôn lors de sa visite à Suse dans le courant de 395. Le montant global dépassait donc largement les mille talents et nous n'avons pas les montants issus du tribut des cités participantes et des versements particuliers. On rappellera aussi qu'une partie des sommes monnayées pouvait être composée de dariques et de sicles⁹⁹. Le troc eut aussi sa place, comme on le constate lors de la reconstruction de la flotte lacédémonienne en 410 par Pharnabaze. En guise de paiement pour service rendu, il fournit des vêtements et des vivres. Une fois la construction des navires assurée, le reste des frais concerna essentiellement la solde et l'achat des munitions. La deuxième saison maritime dut donc être moins coûteuse pour l'administration achéménide. À titre de comparaison, Cyrus le Jeune obtint du roi cinq cents talents pour la guerre. Il était d'ailleurs prêt à puiser dans ses propres finances. On remarquera que cet argent versé en 407 était épuisé dès 405.¹⁰⁰ Tiribaze reçut du roi deux mille talents pour les opérations contre Évagoras de Salamine.¹⁰¹

Les besoins monétaires pour une flotte de trois cents navires, les sommes versées par le Grand Roi et celles dépensées par Pharnabaze indiquent que les volumes calculés pour le monnayage de Cyzique ne paraissent pas être surestimés. L'émission monétaire de Cyzique pourrait donc avoir eu pour fonction de payer d'abord la construction de vaisseaux, leur entretien et la solde des marins et autres militaires embarqués.

⁹⁴ Thuc., 8, 29, 2. Les chiffres proposés se basent sur la situation de 412 mais permettent d'apprécier les sommes que gère Pharnabaze quatorze ans plus tard.

⁹⁵ Selon Pomey 1997, p. 26, il existe deux conceptions de la *mare clausum*: du milieu novembre au début mars (soit neuf mois et demi de navigation) ou de la mi-septembre à la fin mai (soit quatre mois de navigation).

⁹⁶ Bruce 1967, p. 126, rappelle les calculs de Meyer 1909, pp. 75-6, qui obtient huit cents talents pour douze mois. Il faut retirer au moins quatre mois. Le reste du temps, les vaisseaux sont laissés sur la plage.

⁹⁷ Isocrate, *Pan.*, 142 souligne les risques de voir l'armada se disperser à cause des versements irréguliers de la solde. Pritchett 1971, pp. 24-5, relève quelques cas de paiements irréguliers.

⁹⁸ *Les Hell. Oxyr.*, 19, 3 précisent qu'au départ de Tithraustès pour la capitale de l'empire, il laisse, entre les mains des responsables achéménide de Sardes, de l'or et de l'argent pour un montant évalué à sept cents talents. On ne connaît pas la répartition de cette masse monétaire entre la marine et les contingents terrestres.

⁹⁹ Le Rider 1997, p. 164, n. 40.

¹⁰⁰ Xén., *Hell.*, 1, 5, 3 et 10 ; 2, 1, 11. On peut penser que la flotte de Lysandre est d'au moins quatre-vingt-dix vaisseaux. La solde est alors de quatre oboles au lieu de trois.

¹⁰¹ Diod., 15, 4, 2.

3. 2. La période de l'émission monétaire

3. 2. 1. Les sources¹⁰² certifient la prépondérance du satrape de Dascyleion dans les événements des années 390. Ainsi, les responsabilités maritimes et financières de Pharnabaze débutèrent au début de 398. Fin 398/début 397, il repartit une seconde fois à Suse pour rapporter les propositions d'Agésilas, récemment débarqué sur les côtes de la mer Égée. Il eut donc l'opportunité de faire le point sur l'organisation de l'escadre achéménide. On ne sait pas, en revanche, s'il reçut de nouveaux subsides, mais cela est vraisemblable.

L'ensemble des richesses détenues par le satrape de Dascyleion fut néanmoins rapidement épuisé. En effet, un passage des *Hellenica Oxyrhynchia* rapporte pour la deuxième moitié de 395, la venue de Conôn¹⁰³ pour obtenir de Tithraustès et de Pharnabaze le paiement de la solde des soldats grecs, non versée depuis plusieurs mois. L'auteur anonyme rappelle les pratiques douteuses du Grand Roi pour le versement des sommes dues. On peut supposer, bien que les *Hellenica Oxyrhynchia* ne soient pas totalement conservées pour l'année 397, qu'auparavant aucun problème financier n'était venu troubler Pharnabaze et que le paiement des soldes avait été assuré.

Avec le versement de subsides supplémentaires à Conôn, la situation financière s'améliora et l'agitation dans les rangs des marins disparut. Pharnabaze géra les aspects militaires et financiers de sa flotte tout au long des opérations qui s'étendirent jusqu'en 393, puisqu'à cette date, il dirigeait encore l'expédition royale sur les côtes européennes.

3. 2. 2. Pharnabaze II dirigea la marine entre 398 et 393. Son monnayage de Cyzique s'est-il perpétué durant six ans ? Le besoin immédiat de fortes sommes pour la construction de navires pourrait fixer le *terminus post quem* de la production à l'an 398. Entre 398 et 396, le paiement des marins ne paraît pas avoir subi de retard, indice de la capacité de Pharnabaze à subvenir aux nécessités financières grâce aux quantités monétaires mentionnées par les sources. Les paiements eurent donc beaucoup de chances d'être effectués. Les pièces de Cyzique ont dû constituer une partie de ces soldes.

La cité était alors dans l'orbite de la capitale phrygienne encore après le débarquement d'Agésilas à Éphèse au printemps 396.¹⁰⁴ En effet, sous la direction de Thibron, les territoires de Pharnabaze n'avaient pas été visés et les relations étaient restées amicales entre les Lacédémoniens et lui. Avec la venue de Dercylidas dans le courant 399/8, les rapports se détériorèrent et les premières cités de la Troade furent prises. On ne peut toutefois pas affirmer que Cyzique passa dans le camp du Spartiate car les actions militaires se limitèrent à la Troade.¹⁰⁵ Deux trêves ponctuèrent les échanges diplomatiques et il fut demandé à Pharnabaze d'assurer la tranquillité des cités proches de ses propriétés. K.J. Beloch considère que la suspension des affrontements¹⁰⁶ impliqua le passage des cités (Chalcédoine, Lampsaque, Cyzique, Abydos) dans le camp lacédémonien. Il s'appuie pour

¹⁰² Xén., *Hell.*, 3, 2, 18-20; Diod., 14, 39, 6.

¹⁰³ *Hell. Oxyr.*, 19, 1-3 et 20, 1-6; Iso., *Pan.*, 142. Debord 1999, p. 251, n. 144, pense à la région de Célainai-Colossai.

¹⁰⁴ Xén., *Hell.*, 3, 4, 1-5.

¹⁰⁵ Xén., *Hell.*, 3, 1, 16. *Contra* Harrison 1982, pp. 420-2, qui considère que Cyzique dépend des Lacédémoniens.

¹⁰⁶ Xén., *Hell.*, 3, 2, 1 et 9. Beloch 1922, p. 35.

cela sur Xénophon¹⁰⁷ et rappelle la présence des harmostes dans ces cités. Il est vrai aussi que les Lacédémoniens d'Agésilas fréquentèrent beaucoup Cyzique au cours de leurs opérations militaires.¹⁰⁸ Aussi, pour le chercheur, il fallut attendre 394, et l'écrasement de la flotte lacédémonienne près de Cnide par l'alliance athéno-pharnacide, pour que Cyzique n'eut plus de relations avec les Spartiates. En effet, Pharnabaze et Conôn chassèrent nombre de gouverneurs lacédémoniens le long de la côte égéenne ou persuadèrent les cités de le faire.¹⁰⁹ Seules les cités d'Abydos et de Sestos restèrent sous la direction de Dercylidas. Après une tentative infructueuse de renversement des harmostes dans ces deux cités, les deux alliés rassemblèrent au printemps de l'année suivante (393) une armada qui libéra de nombreuses cités du joug lacédémonien.

Pourtant, il semble que la cité de Cyzique n'était pas aux mains des Lacédémoniens dans les années 398-396 pour deux raisons au moins :

- Un récit de Polyen¹¹⁰ indique qu'à l'été 396, Lampsaque n'était pas à la disposition des Lacédémoniens. En effet, Agésilas envoya discrètement un messenger dans la cité pour signaler aux habitants que ses troupes étaient décidées à la piller après avoir appris que des prisonniers étaient employés dans les mines de la cité. Si une alliance officielle avait prévalu entre la cité et Agésilas, on comprendrait mal l'attitude de ce dernier. La région de Cyzique, plus à l'Est, était donc, elle aussi, hors du secteur contrôlé par lui.

- Entre le débarquement de Thibron et celui d'Agésilas, la partie septentrionale de la satrapie de Phrygie hellespontique ne fut pas contrôlée par les Lacédémoniens. Par contre, les opérations menées par Agésilas dans le secteur du satrape modifièrent alors le rapport de force en faveur du roi spartiate. Les tensions diminuèrent seulement lorsque Apolophonès de Cyzique¹¹¹ entreprit de réunir tous les protagonistes pour mettre fin à la guerre. Une telle attitude supposait des contacts avec les deux camps en présence.

3. 2. 3. Le *terminus post quem* pour la réalisation du monnayage de Cyzique est donc situé en 398. Il est plus délicat d'en situer le *terminus ante quem*. La charnière chronologique 396/5 -395/4 semble être décisive pour des raisons qui touchent à la fois aux difficultés d'accès des Achéménides à Cyzique, à des embarras d'ordre financier pour Pharnabaze et à l'intérêt de frapper un monnayage avec une iconographie adaptée à une nouvelle situation politico-militaire après la victoire navale de 394:

- Les sources anciennes¹¹² mentionnent Cyzique comme lieu de refuge d'un Perse transfuge, Spithridatès. À la fin de sa campagne en 395/4, Agésilas fit transporter son butin à Cyzique ou dans les environs de la cité.¹¹³ La présence des troupes lacédémoniennes dans la région de Cyzique, et celle de leur flotte près de la côte coupèrent les axes de communication indispensables aux Perses pour accéder à l'atelier cyzicénien. Il y avait donc une situation différente entre l'époque de Dercylidas - rien n'interdisait aux Perses d'atteindre la cité - et celle d'Agésilas.

¹⁰⁷ Xén., *Anab.*, 7, 2, 5; *Hell.*, 3, 4, 10 pour Cyzique (époque d'Agésilas); *Anab.*, 7, 8, 1 pour Lampsaque. L'erreur de Beloch 1922 est de croire que la situation de 400 (rôle important des harmostes et en place dans la plupart des cités de l'Hellespont) a perduré avec Dercylidas et Agésilas.

¹⁰⁸ *Hell. Oxyr.*, 21, 4 et 22, 4. Le butin amassé par les troupes d'Agésilas est envoyé à Cyzique ou près de celle-ci, une lacune ne permettant pas de préciser.

¹⁰⁹ Xén., *Hell.*, 4, 8, 1-3.

¹¹⁰ Polyen, 2, 1, 26.

¹¹¹ Xén., *Hell.*, 4, 1, 29-39.

¹¹² Xén., *Hell.*, 3, 4, 10 ; *Hell. Oxyr.*, 21, 4.

¹¹³ *Hell. Oxyr.*, 22, 4.

On peut donc admettre que la production des monnaies de Cyzique s'arrête durant l'année 396/5, et peut-être plus précisément à la fin de celle-ci. À cette époque en effet, Agésilas venait d'entreprendre sa deuxième expédition contre les territoires de Pharnabaze. Celui-ci avait quitté sa capitale et se déplaçait avec ses troupes, tels des nomades, à travers le territoire de la Phrygie maritime, sa fortune et le tribut étant en lieu sûr à l'intérieur de la gazophylacie de Dascyleion. Les rapports entre Cyzique et son satrape étaient momentanément interrompus.

- Or, peu après dans la deuxième moitié de 395, Conôn rejoignit Tithraustès et Pharnabaze pour réclamer l'arriéré des soldes des soldats. La situation était d'ailleurs inquiétante car une rébellion des troupes s'était déclarée. Tithraustès ne put lui fournir que deux cent vingt talents tirés des ressources de Tissaphernès, et Pharnabaze ne sembla pas capable de fournir davantage d'argent, sans doute parce que ses cinq cents talents, notamment, étaient épuisés. Une nouvelle affectation de sept cents talents d'or et d'argent¹¹⁴ fut assurée par le seul Tithraustès peu avant son départ de Sardes. Mais ces neuf cent vingt talents du début de l'année 395/4 semblèrent au demeurant insuffisants et obligèrent Conôn à se rendre personnellement à Suse pour réclamer de nouveaux subsides qu'il obtint.¹¹⁵ Les versements de Tithraustès ne sont pourtant pas à prendre en compte dans la production de Cyzique. En effet, leur livraison fut effectuée par le responsable de Sardes et l'on voit mal comment ce personnage aurait pu accepter des pièces à l'effigie de son collègue mais néanmoins concurrent.

- Pharnabaze distribua de l'argent lors de son expédition sur les côtes péloponnésiennes en 393, principalement aux dirigeants corinthiens. Avant de repartir dans sa capitale, il en procura aussi à Conôn et lui laissa le commandement d'une partie de la flotte.¹¹⁶ Dans les deux cas, rien n'indique qu'il y a fourniture de pièces ou de métal précieux à frapper.¹¹⁷ Il est préférable de retenir la deuxième solution dans la mesure où Conôn a tout intérêt à frapper monnaie selon l'étalon attique, la référence en la matière. Conôn proposait aussi une autre solution : entretenir la flotte aux frais des îles,¹¹⁸ c'est-à-dire impliquer celles-ci dans le financement de l'effort de guerre. S'il y a eu distribution de monnaies, il ne s'agissait pas de pièces frappées par l'atelier de Cyzique.

Est-il alors possible que l'argent royal versé à Conôn lors de sa rencontre avec Artaxerxès II,¹¹⁹ mais en réalité contrôlé par Pharnabaze, pût porter encore l'image qui nous intéresse? Le second a-t-il continué à frapper ces monnaies avant, pendant et après la bataille de Cnide? La réponse semble être négative pour la période précédent le combat naval, Cyzique étant toujours inaccessible. Seule la période postérieure, entre le renvoi des harmostes et le départ des navires de l'armada perse pour l'Europe, soit la deuxième partie

¹¹⁴ *Hell. Oxyr.*, 19, 3. On perçoit la réticence du commandement perse à verser l'argent. Il n'est pas assuré que cette somme remise à Pasiphernès et Ariée soit destinée uniquement au règlement des soldes.

¹¹⁵ Justin, 6, 2, 11-16 affirme qu'un trésorier lui est affecté personnellement.

¹¹⁶ *Xén., Hell.*, 4, 8, 7-10 ; *Diod.*, 14, 84, 5 où Conôn donne de l'argent ; 14, 85, 2 pour l'arrivée de Conôn au Pirée avec plusieurs navires.

¹¹⁷ Strabon, 15, 3, 21 rapporte un propos de Polyclète de Larissa selon lequel la plupart de l'or et de l'argent entreposés par les rois perses n'étaient pas monnayés. Ce n'est qu'en fonction des dépenses que l'on frappait monnaie.

¹¹⁸ *Xén., Hell.*, 4, 8, 9.

¹¹⁹ Justin, 6, 2, 11-16.

de 394, pourrait convenir. Pourtant, je suis partisan de ne pas retenir cette hypothèse¹²⁰ pour deux raisons:

- une part du métal précieux fut frappée au gré des besoins, dans les ateliers des cités reconquises ou qui acceptaient de se rapprocher des vainqueurs de Cnide après le 14 août 394. Ainsi, Mytilène et sans doute Cisthène¹²¹ semblent avoir frappé monnaie pour le satrape. Xénophon¹²² indique que Pharnabaze prit alors à sa solde des mercenaires. On doit aussi se demander si le monnayage ΣΥΝ n'a pas sa place dans ce contexte.¹²³ Toutefois, une étude du trésor d'Hécatomnos¹²⁴ relève la date de cette production aux environs de 405, donc en dehors du contexte qui nous intéresse ici.

- On est également dubitatif quant à la possibilité de reprendre un type iconographique déjà utilisé précédemment, alors que la situation politico-militaire a changé. D'une part, la puissance lacédémonienne vient d'être affaiblie sérieusement et le retrait des troupes et des représentants lacédémoniens marquent la libération des cités littorales : le programme du Grand Roi est donc atteint. D'autre part, Pharnabaze suit les conseils de Conon en promettant aux cités libérées, ou se rapprochant volontairement de lui, de ne pas placer ses troupes dans leurs forteresses et de respecter leur autonomie¹²⁵. L'iconographie maritime renvoie à une image dépassée, par trop provocante de la puissance achéménide. Ses frappes dans d'autres ateliers monétaires sont l'occasion de valoriser son image de vainqueur à travers les communautés grecque et indigène en associant le type de la tête de satrape à une imagerie propre aux cités émettrices. Pharnabaze n'a donc plus besoin de frapper monnaie dans la seule Cyzique.

Comment expliquer l'absence des monnaies de Pharnabaze dans les trésors d'Hécatomnos et de Pixodaros? Le second, enfoui en 341 ou 340 au plus tard, a fourni vingt-cinq tétradrachmes de Cyzique au type de la tête de Korè Sôteira à gauche / tête de lion, thon au-dessous, ethnique abrégé, mais aucune monnaie de Pharnabaze. Des monnaies de Thasos y sont présentes aussi. À partir de ces différentes remarques, on peut suggérer que la constitution du trésor de Pixodaros est trop tardive pour pouvoir contenir des monnaies qui ont cessé d'être produites environ cinquante-cinq ans plus tôt.

Le trésor d'Hécatomnos, probablement enterré entre 390 et 385, contient la plupart des séries monétaires de poids rhodien connues pour cette époque. Toutefois, celles de Cyzique (portrait de Korè ; ethnique complet) n'y figurent pas, tout comme la production de Pharnabaze. Cette absence peut s'expliquer par les caractéristiques de son contenu: sur

¹²⁰ La question est de savoir s'il est fréquent, dans les habitudes grecques, de cesser un monnayage pour le reprendre ultérieurement.

¹²¹ Mytilène: Bodenstedt 1981, pp. 10-11; 250, n° 71 et pl. 55, n° 71 a-g (hectè). D/ tête d'Athéna casquée. R/ tête de satrape. Anépigraphe. Un monnayage de Pharnabaze est identifié à Pergame par Debord 1999, p. 191 avec une incertitude sur l'identification; *contra* Mørkholm 1984, p. 182, qui l'attribue au dynaste local. Cisthène : vente Bankhaus Aufhäuser 12 (1996), 80: bronze de 0,65 g. D/ tête de satrape tiarée (sans le diadème, les pans non noués) vers la d. Un *phi* derrière la nuque, mais l'usure (rognage) du haut de la pièce ne permet pas de dire s'il s'agit de l'unique caractère ou si d'autres peuvent être gravés, notamment au dessus de la tête et en face du nez. R/ *protomé* de sanglier ailé vers la d.

¹²² Xén., *Hell.*, 4, 8, 7.

¹²³ Delrieux 2000, pp. 197-201.

¹²⁴ Ashton et al. 2002a, pp. 136-8. Ils rejettent l'idée de F. Delrieux selon laquelle les frappes ioniennes et cariennes (395-390) sont chronologiquement séparées de la production de Byzance, de Cyzique et de Lampsaque (389-387).

¹²⁵ Xén., *Hell.*, 4, 8, 1.

les douze ‘ateliers’ répertoriés, un seul - Thasos - se situe dans le Nord. Dès lors, l'absence de monnaies de la cité de Phrygie hellespontique tend à montrer que le détenteur de ces monnaies n'a pas cherché à rassembler des pièces de cette région. Mais cette absence pourrait s'expliquer aussi par le fait que la circulation des séries monétaires de Pharnabaze et de la cité se sont faites essentiellement dans la région de l'Hellespont,¹²⁶ durant un laps de temps, somme toute, réduit.

En conclusion, le monnayage de Pharnabaze a débuté à Cyzique en 398 après que le satrape a reçu la responsabilité de la gestion de la marine achéménide. Il s'arrête au plus tard dans le courant 396/5 lorsque la pénurie de monnaies amène une partie des équipages à se révolter. À cette date, les ressources financières de Pharnabaze sont épuisées et l'atelier de Cyzique momentanément indisponible du fait de la pression lacédémonienne. Avec le retrait des troupes d'Agésilas de sa satrapie (à l'exception d'Abydos) et du reste des côtes égéennes dans le courant de 394, les communications sont rétablies avec Cyzique. Toutefois, la victoire de Cnide et la disparition de la plupart des harmostes permettent au satrape de Phrygie hellespontique de produire de nouveaux monnayages dans des ateliers nouvellement libérés et avec une iconographie différente (un type propre à l'atelier sans référence à la marine royale), l'autre étant toujours constituée d'une tête satrapale mais sans le diadème.

Je me démarquerai donc de J. Bodzek¹²⁷ qui considère qu'à la suite de la bataille de Cnide, l'émission de Cyzique aurait financé l'expédition européenne de Pharnabaze. Tant que la flotte a stationné dans les eaux égéennes, les monnaies des ateliers libérés ont eu cours. En revanche, les versements effectués dans les eaux européennes ne se sont plus faits avec celles-ci. L'argent distribué n'était pas encore frappé et c'est le métal précieux qui fut probablement distribué tant à Corinthe qu'à Conôn.

Ainsi, l'iconographie du revers et d'une partie du droit de l'émission de Cyzique s'explique par des circonstances liées tout à la fois à la politique intérieure perse (nomination d'un gouverneur à une charge navale) et aux relations conflictuelles avec une partie des Grecs. Elle démontre aussi la volonté des autorités achéménides de fédérer, autour d'un de leurs projets, des Hellènes par l'entremise de symboles renvoyant aux divinités grecques à la suite de la victoire dans les eaux de Cnide. Si cette proposition de datation absolue est acceptée, nous détenons alors un point d'ancrage chronologique fiable pour l'histoire monétaire de l'atelier de Cyzique. Les remarques métrologiques propres à cette émission doivent être mises en parallèle avec celles d'un autre monnayage du même site, celui à la légende *Sôteira* (ethnique complet), afin d'affiner des datations jusqu'alors difficiles à situer dans le IV^e siècle.

Bibliographie

- Alföldi 1978 = M.R. Alföldi, *Antike Numismatik* (1978, Mayence).
 Alram 1986 = M. Alram, *Nomina Propria Iranica in Nummis* (1986, Vienne).
 Amandry 2001 = M. Amandry (éd.), *Dictionnaire de numismatique* (2001, Paris).
 Ashton 1990 = R.H.J. Ashton, 'The Solar Disk Drachms of Caria', *NC* 1990, pp. 27-38.
 Ashton 2001 = R.H.J. Ashton, 'The Coinage of Rhodes 408-c. 190 BC', dans A. Meadows et K. Shipton (éds), *Money and its Uses in the Ancient Greek World*, (2001, Oxford), pp. 79-115.

¹²⁶ Hurter 1998, p. 148 pense que le groupe avec l'ethnique complet apparaît en premier et pour un temps très court.

¹²⁷ Bodzek 2000, p. 37.

- Ashton et al. 2002a = R.H.J. Ashton, P. Kinns, K. Konuk et A.R. Meadows, 'The Hecatomnus Hoard', dans A.R. Meadows et U. Wartenberg (éds), *Coin Hoards, Greek Hoards*, vol. IX (2002, Londres), pp. 95-158.
- Ashton et al. 2002b = R.H.J. Ashton, P. Kinns, K. Konuk et A.R. Meadows, 'The Pixodarus Hoard', dans A.R. Meadows et U. Wartenberg (éds.), *Coin Hoards, Greek Hoards*, vol. IX (2002, Londres), pp. 159-243.
- Babelon 1891 = E. Babelon, 'Quatre médaillons de bronze d'Asie Mineure', *RN* 9 (1891), pp. 26-39.
- Babelon 1910 = E. Babelon, *Traité des monnaies grecques et romaines. IIème partie : description historique*, I-II (1910, Paris).
- Beloch 1922 = K.J. Beloch, *Griechische Geschichte*, vol. 3 (1922, Berlin/Leipzig).
- Berve 1926 = H. Berve, *Das Alexanderreich auf Prosopographischer Grundlage*, I-II (1926, Munich).
- Bivar 1985 = A.D.H. Bivar, 'Achaemenid Coins', *CHI*, II, pp. 610-639 (1985, Cambridge).
- Bodenstedt 1976 = F. Bodenstedt, 'Satrapen und Dynasten auf phokäischen Hekten', *SM* 104 (1976), pp. 69-75.
- Bodenstedt 1981 = F. Bodenstedt, *Die Elektronmünzen von Phokaia und Mytilene* (1981, Tübingen).
- Bodzek 2000 = J. Bodzek, 'Pharnabazos in Kyzikos. Der Seesieg in Kunst und Numismatik zu Beginn des 4. Jhs. v. Chr.', dans B. Klug et B. Weisser (éds), *XII. Internationaler Numismatischer Kongress Berlin 1997*, Akten (2000, Berlin), pp. 170-178.
- Borchhardt 1990 = J. Borchhardt, *Götter, Heroen, Herrscher in Lykien. Ausstellungskatalog* (1990, Vienne / Munich) (non vidi).
- Breglia 1964 = L. Breglia, *Numismatica antica. Storia e metodologia* (1964, Milan).
- Briant 1974 = P. Briant, *Alexandre le Grand* (1994, Paris) (4ème éd.).
- Briant 1985 = P. Briant, 'Les Iraniens d'Asie Mineure après la chute de l'empire achéménide', *DHA*, 11, 1985, pp. 167-195.
- Bruce 1967 = I.A.F. Bruce, *An Historical Commentary on the Hellenica Oxyrhinchia* (1967, Cambridge).
- Buttrey 1993 = T.V. Buttrey, 'Calculating Ancient Coin Production : Facts and Fantasies', *NC* 1993, pp. 335-351.
- Cahn 1970 = H.A. Cahn, *Knidos : Die Münzen des sechsten und des fünften Jahr. v. Chr.* (1970, Berlin).
- Cahn 1975 = H.A. Cahn, 'Dynast oder Satrap ?', *GNS*, 25, 1975, pp. 84-91.
- Cahn 1989 = H.A. Cahn, 'Le monnayage des satrapes : iconographie et signification', *REA* 91 (1989), pp. 97-105.
- Callataÿ 1989 = Fr. de Callataÿ, 'Les trésors achéménides et les monnayages d'Alexandre : espèces mobilisées et espèces circulantes ?', dans R. Descat (éd.), *L'or perse et l'histoire grecque*, Table ronde CNRS, Bordeaux, 20-22 mars 1989, *REA* 91 (1989), pp. 259-74.
- Callataÿ 1997 = Fr. de Callataÿ, *Recueil quantitatif des émissions monétaires hellénistiques* (1997, Wetteren).
- Callataÿ 2000 = Fr. de Callataÿ, 'Le taux de survie des émissions monétaires antiques, médiévales et modernes. Essai de mise en perspective et conséquences quant à la productivité des coins dans l'Antiquité', *RN* 155 (2000), pp. 87-109.
- Carradice et Price 1988 = I. Carradice et M. Price, *Coinage in the Greek World* (1988, Londres).
- Carter 1983 = G.F. Carter, 'A Simplified Method for Calculating the Original Number of Dies from Die Link Statistics', *ANSMN* 28, (1983), pp. 195-206.
- Casabonne 2000 = O. Casabonne, 'Conquête perse et phénomène monétaire', dans O. Casabonne (éd.), *Mécanismes et innovations monétaires dans l'Anatolie achéménide. Numismatique et histoire*, Actes de la Table Ronde Internationale d'Istanbul, 22-23 mai 1997 (2000, Paris), pp. 21-91.
- CHI = Cambridge History of Iran.*
- Debord 1999 = P. Debord, *L'Asie Mineure au IV^e siècle (412-323 a. C.)* (1999, Bordeaux).
- Delrieux 2000 = F. Delrieux, 'Les ententes monétaires au type et à la légende SUN au début du IV^e siècle', dans O. Casabonne (éd.), *Mécanismes et innovations monétaires dans l'Anatolie achéménide. Numismatique et histoire*, Actes de la Table Ronde Internationale d'Istanbul, 22-23 mai 1997 (2000, Paris), pp. 185-211.
- Dumont 1975 = J. Dumont, 'Les dauphins d'Apollon', *QS*, 1, 1975, pp. 57-75.
- Dumont 1981 = J. Dumont, *Halieutika : recherche sur la pêche dans l'Antiquité grecque*, Thèse d'État (1981, Sorbonne).
- Eddy 1968 = S.K. Eddy, 'Four Hundred Sixty Talents Once More', *CPh*, 63, 1968, pp. 184-195.
- Elsen 1997a = J. Elsen, 'Une petite trouvaille de drachmes de Sicyone du 2e-1er siècle avant notre ère. Masse théorique et essai de datation', *Jean Elsen s.a.*, 188, 1997, pp. 1-8.

- Elsen 1997b = J. Elsen, 'La masse théorique des statères milésiaques, phocaïques, lydiens, samiens et du sheqel persique (6e siècle av. n. ère)', *Jean Elsen s.a.*, 191, 1997, pp. 1-6.
- Franke et Hirmer 1966 = P.R. Franke et M. Hirmer, *La monnaie grecque* (1966, Paris) (éd. française).
- Froehner 1911 = W. Froehner, *Collection de la Comtesse de Béarn* (1911, Paris).
- Gabrielsen 1994 = V. Gabrielsen, *Financing the Athenian Fleet* (1994, Baltimore / Londres).
- Greenwell 1887 = W. Greenwell, 'The Electrum Coinage of Cyzicus', *NC* 1887, pp. 15-125.
- Grimal 1994 = P. Grimal, *Dictionnaire de la mythologie grecque et romaine* (1994, Paris; 12ème éd.).
- Hackens 1975 = T. Hackens, 'Terminologie et techniques de fabrication', dans J.M. Dentzer, Ph. Gauthier et T. Hackens (éds), *Numismatique antique, problèmes et méthodes*, colloque 27 septembre - 2 octobre 1971 (1975, Nancy).
- Harrison 1982 = C.M. Harrison, *Coins of the Persians Satraps*, PhD (1982, Pennsylvania).
- Hasluck 1902 = F.W. Hasluck, 'An inscribed basis from Cyzicus', *JHS* 22 (1902), pp. 126-34.
- Head 1892 = B.V. Head, *British Museum Catalogue of Greek Coins, Ionia* (1892, Londres).
- HN² = B.V. Head, *Historia Numorum* (1911, Oxford).
- Hill 1899 = G.F. Hill, *Ancient Greek and Roman Coins* (1899, Londres).
- Hornblower 1994 = S. Hornblower, 'Persia', *CAH VI* (1994), pp. 45-96.
- Hurter 1998 = S. Hurter, 'The 'Pixodaros Hoard' : A Summary', dans R. Ashton et S. Hurter (éds), *Studies in Greek Numismatics in memory of Martin Jessop Price*, (1998, Londres), pp. 147-53.
- Imhoof-Blumer 1889 = Fr. Imhoof-Blumer, *Portraitköpfe auf antiken Münzen* (1889, Leipzig).
- Jodin 1999 = F. Jodin, 'Portraits impériaux et dénominations à Cyzique: d'Auguste à Hadrien', *RN* 154 (1999), pp. 121-43.
- Jones 1986 = J.R. Jones, *A Dictionary of Ancient Greek Coins* (1986, Londres).
- Klose 1992 = D.O.A. Klose, *Von Alexander zu Kleopatra* (1992, Munich).
- Konuk 1998 = K. Konuk, *The Coinage of the Hecatomnids of Caria* (1998, thèse soutenue à l'Université d'Oxford).
- Kraay 1976 = C.M. Kraay, *Archaic and Classical Greek Coins* (1976, Berkeley / Los Angeles).
- Lanteri 2000 = R. Lanteri, 'Ansa con bollo di Kyzicos da Kyme Eolica', *MEP*, 3, 2000, pp. 82-6.
- Lenormant 1856 = Fr. Lenormant, 'Les statères de Cyzique', *RN* 1, 1856, pp. 7-46.
- Lenormant 1887 = Fr. Lenormant, 'Cyziceni', dans Ch. Daremberg et M.E. Saglio (éds.), *Dictionnaire des Antiquités*, I² (1887, Paris), pp. 1699-1703.
- Le Rider 1997 = G. Le Rider, 'Le monnayage perse en Cilicie au IV^e siècle', *NAC* 26 (1997), pp. 151-69.
- Le Rider 1999 = G. Le Rider, 'Histoire économique et monétaire de l'Orient hellénistique. Le monnayage des rois de Perse', dans G. Le Rider, *Études d'histoire monétaire et financière du monde grec. Écrits 1958-1998*, t. III (1999, Paris), pp. 1043-1055.
- Le Rider 2001 = G. Le Rider, *La naissance de la monnaie. Pratiques monétaires de l'Orient ancien* (2001, Paris).
- Lévêque et Séchan 1966 = P. Lévêque et L. Séchan, *Les grandes divinités de la Grèce* (1966, Paris).
- Lewis 1976 = D.M. Lewis, *Sparta and Persia* (1976, Leiden).
- Lewis 1989 = D.M. Lewis, 'Persian Gold in Greek International Relations', dans R. Descat (éd.), *L'or perse et l'histoire grecque*, *REA*, 91, 1989, pp. 227-35.
- Luynes 1846 = H. de Luynes, *Essai sur la numismatique des satrapies et de la Phénicie sous les rois achéménides* (1846, Paris).
- Maffre 2003 = F. Maffre, 'IG I³ 281, le district de l'Hellespont et les cités de Chersonèse de Thrace', *ZPE*, 142, 2003, pp. 119-26.
- Marchetti 1999 = P. Marchetti, 'Autour de la frappe du nouvel amphictionique', *RBN*, 145, 1999, pp. 99-113.
- Martin 1974 = P.H. Martin, 'Münzen und Medaillen', *Jarhbuch der Staatlichen Kunstsammlungen in Baden-Württemberg*, 11, 1974, pp. 218-19.
- Martin 1988 = P.H. Martin, 'Münzen und Medaillen', *Jarhbuch der Staatlichen Kunstsammlungen in Baden-Württemberg*, 25, 1988, pp. 251.
- Meshorer et Qedar 1999 = Y. Meshorer et S. Qedar, *Samaritan Coinage*, Pub. of the Israel Numismatic Society. Numismatic Studies and Researches, vol. IX (1999, Jérusalem).
- Meyer 1909 = E. Meyer, *Theopomps Hellenika* (1909, Halle) (non vidi).
- Mildenberg 1993 = L. Mildenberg, 'Über das Münzwesen im Reich der Achämeniden', *AMI* 26 (1993), pp. 55-79.
- Mildenberg 2000 = L. Mildenberg, 'On the So-Called Satrapal Coinage', dans O. Casabonne (éd.), *Mécanismes et innovations monétaires dans l'Anatolie achéménide, numismatique et histoire*, Actes

- de la table ronde Internationale d'Istanbul, 22-23 mai 1997, *Varia Anatolica* XII (2000, Istanbul), pp. 8-20.
- Mørkholm 1984 = O. Mørkholm, 'Some Pergamene Coins in Copenhagen', dans A. Houghton, S. Hurter, P.E. Mottahedeh et J.A. Scott (éds), *Festschrift für Leo Mildenberg* (1984, Wetteren), pp. 181-92.
- Olmstead 1948 = A.T. Olmstead, *History of the Persian Empire* (1948, Chicago; réédit. 1970).
- Pomey 1997 = P. Pomey, 'Les conditions de la navigation', dans P. Pomey (éd.), *La navigation dans l'Antiquité* (1997, Aix-en-Provence), pp. 18-35.
- Pritchett 1971 = W.K. Pritchett, *The Greek State at War*, t. 1 (1971, Berkeley / Los Angeles / Londres).
- Rebuffat 1996 = Fr. Rebuffat, *La monnaie dans l'Antiquité* (1996, Paris).
- Regling 1924 = K. Regling, *Die antike Münze als Kunstwerk* (1924, Berlin) (non vidi).
- Robert 1955 = L. Robert, 'Dédicaces et reliefs votifs', *Hellenica* IX (1955, Paris), pp. 5-166.
- Robert 1962 = L. Robert, 'Monnaies dans les inscriptions grecques', *RN* 4 (1962), pp. 7-24.
- Robinson 1948 = E.S.G. Robinson, 'Greek Coins Acquired by the British Museum 1938-1948. I', *NC* 1948, pp. 43-59.
- Sandstrom 1993 = F.F. Sandstrom, 'The Fourth Century B.C. Silver ΣΩΤΕΙΡΑ Coinage of Cyzicus : the Question of the Fractions', dans T. Hackens et Gh. Moucharte (éds), *Actes du XI^e congrès international de numismatique*, Bruxelles 8-13 sept. 1991 (1993, Louvain-La-Neuve), pp. 243-7.
- Schwabacher 1957 = W. Schwabacher, 'Satrapenbildnisse', dans K. von Schauenburg (éd.), *Charites, Studien zur Altertumswissenschaft, (Festschrift für E. Langlotz)* (1957, Bonn), pp. 27-32.
- Six 1890 = J.P. Six, 'Monnaies grecques, inédites et incertaines', *NC* 1890, pp. 185-259.
- Starr 1977 = C.G. Starr, 'Greeks and Persians in the Fourth Century B.C. A Study in Cultural Contacts Before Alexander', *IA* 12 (1977), pp. 49-115.
- Szaivert et Sear 1983 = E. et W. Szaivert et D.R. Sear, *Griechischer Münzkatalog, Bd 2, Asien und Afrika* (1983, Munich).
- Weiser 1989 = W. Weiser, 'Die Eulen von Kyros dem Jüngeren. Zu den ersten Münzporträts lebender Menschen', *ZPE* 76 (1989), pp. 267-96.
- Wroth 1893 = W. Wroth, 'Greek Coins acquired by the British Museum in 1892', *NC* 1893, pp. 1-20.
- Zahle 1982 = J. Zahle, 'Persian Satraps and Lycian Dynasts. The Evidence of the Diadems', dans T. Hackens et R. Weiller (éds), *Actes du IX^e congrès international de numismatique*, Berne, septembre 1979 (1982, Louvain-La-Neuve / Luxembourg), pp. 101-112.
- Zograph 1977 = A.N. Zograph, *Ancient Coinage. Part II : The Ancient Coins of the Northern Black Sea Littoral* (1977, BAR International Series 33).

Crédits photographiques : Trustees of the British Museum (n° 1b et 7 (tétradrachmes) et n° 1a (hémidrachme)) ; Bibliothèque Nationale de France (n° 3a) ; Stiftung Preussischer Kulturbesitz Staatliche Museen zu Berlin (Münzkabinett) (n° 3b) ; Document Jean VINCHON Françoise BERTHELOT-VINCHON (n° 4) ; Fitzwilliam Museum of Cambridge (n° 10) ; Staatliche Münzsammlung München (n° 11) ; The Royal Coll. of Coins and Medals, The National Museum of Denmark (n° 4b drachme) ; American Numismatic Society (n° 8 et n° 1 (drachme)). Les autres monnaies proviennent des catalogues de vente mentionnés dans le tableau de présentation.

Tétradrachmes de Pharnabaze



Drachmes de Pharnabaze



Hémidrachmes de Pharnabaze

